

SCEAUX

bulletin municipal d'information

JUIN-JUILLET 1984

n° 138



Vous partez en vacances...

...ne soyez pas cambriolables

(voir pages 10 et 11)

Vous restez chez vous...

... respectez la tranquillité de tous

(voir page 14)

**Des horaires raisonnables
permettent
de tondre sa pelouse
sans trop raboter
les oreilles du voisinage**



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Pages 4/5, 6, 7,

DOSSIER DU MOIS : ACTION SOCIALE

LES SCÉENS

Médaille d'honneur départementale et communale

MM. Jechoux, Louradour et Monceaux, anciens maires adjoints et conseillers municipaux, ont reçu, le 12 mai dernier, la médaille d'honneur départementale et communale, au cours d'une émouvante cérémonie en présence de M. Pierre Ringenbach, maire, de M. Erwin Guldner, maire honoraire de Sceaux, et de nombreux maires adjoints et conseillers municipaux.

Au cours de cette réunion, M. Guldner, avec qui MM. Jechoux, Louradour et Monceaux ont travaillé pendant vingt-quatre années, a tenu à les en remercier :

« Il y a heureusement en France, et particulièrement dans notre ville, des hommes et des femmes qui ont conscience de ce qu'ils doivent aux communautés nationale, régionale et locale dont ils font partie, qui se rendent compte que tout ce capital d'équipements collectifs, de services publics et de sécurité dont ils bénéficient est dû en grande partie à l'intelligence, à la prévoyance, au dévouement des générations passées, qui ressentent le besoin de contribuer à leur tour au maintien et au développement de ce capital collectif et qui adoptent résolument comme règle de conduite de ne pas se borner à se soucier de leurs propres intérêts mais de consacrer une grande partie de leur temps au service public, au détriment de leur confort et de leur vie familiale.

Roger Jechoux, Pierre Louradour et Pierre Monceaux font incontestablement partie de cette catégorie d'hommes qui ont l'esprit civique particulièrement développé et qui l'ont montré. Il n'est que justice qu'à l'occasion de la remise de la médaille d'honneur départementale et communale, on le reconnaisse publiquement et qu'on les en remercie.

Et comme j'ai été, pendant 24 ans, le principal témoin de leur activité au service de la ville, j'ai le devoir de témoigner.

Tous trois, soit comme conseillers municipaux délégués, responsables d'un secteur particulier, soit comme maires adjoints, ont accompli un travail considérable et peuvent s'enorgueillir à juste titre de réalisations importantes, dont tous les Scéens bénéficient. Ils ont tous trois contribué efficacement à faire de notre ville une cité plus agréable et une communauté plus fraternelle.

Roger Jechoux fut, pendant 24 ans, chargé de l'important secteur de la Jeunesse et des Sports (d'abord comme conseiller municipal de 1959 à 1971, puis en tant que maire adjoint, de 1971 à 1983). Il a joué un rôle primordial dans la conception et la construction de tous les

De gauche à droite :
MM. Pierre Louradour,
Pierre Monceaux, Roger
Jechoux, Pierre
Ringenbach, maire et
Erwin Guldner, maire
honoraire.



équipements sportifs ou spécialement destinés aux jeunes qui existent maintenant à Sceaux (Maison des Jeunes et de la Culture, gymnases, piscine, courts de tennis, terrains de basket, etc.) ainsi que dans la création des organismes nécessaires pour les faire fonctionner et les utiliser.

Grâce à ses connaissances professionnelles, il a également fait, pendant une douzaine d'années, la mise en page du bulletin municipal et la composition de tous les autres documents d'information municipaux.

Il fut un collègue idéal qui, même face à des difficultés apparemment insurmontables, savait conserver son calme et son sourire. Il savait attendre patiemment le dernier quart d'heure des réunions de municipalité pour exposer les problèmes de son secteur. L'heure des propositions de dépenses concernant la piscine, le Centre des Jeunes des Blagis, les équipes de basket, sonnait le plus souvent après minuit.

Le travail qu'il a accompli sans en avoir l'air, mais avec précision et efficacité, fut vraiment considérable. Je le souligne principalement à l'intention de Mme Jechoux et de ses enfants, car je crois savoir que la vie familiale en a un tantinet souffert. En tout cas, les jeunes Scéens lui doivent une grande reconnaissance.

Pierre Louradour était le membre de la municipalité qui acceptait et même recherchait les missions les plus ingrates : il fut pendant plus de six ans le rapporteur général du budget de la ville et responsable de l'attribution des logements pendant les 24 années de son appartenance au conseil municipal.

De 1971 à 1977, il succéda à Mlle Lacour comme maire adjoint chargé de l'ensemble des affaires sociales. Après 1977, il accepta en plus de la présidence de la commission d'attribution des logements sociaux, celle du conseil d'administration de la résidence-foyer pour personnes âgées de la rue des Imbergères ; grâce à son obstination, les problèmes administratifs et financiers que posait l'agrandissement de cette résidence ont pu être peu à peu résolus.

La droiture, la délicatesse des sentiments de Pierre Louradour n'avaient d'égaux que sa modestie et sa générosité. Il était le porte-parole, au conseil municipal, des mal-logés et des plus déshérités de nos concitoyens. Grâce à lui et à la commission qu'il présidait, l'attribution des logements sociaux, tâche particulièrement ardue à Sceaux où le nombre des logements disponibles est inévitablement très inférieur à la demande, n'a jamais pu être critiquée avec des arguments convaincants.

Pierre Monceaux a été l'un des principaux responsables de mon élection comme conseiller municipal et comme maire en mars 1959. Il était, en effet, l'un des animateurs de la section de Sceaux du MRP, qui était à l'époque nombreuse et dynamique. Il eut une influence dominante dans la constitution de la liste du « Mouvement » pour les élections municipales de mars 1959, en tête de laquelle je figurais et il fut, avec l'aide de Jechoux, l'organisateur principal de la campagne électorale qui eut pour résultat de m'appeler à succéder à

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

sommaire

Édouard Depreux, alors que je n'étais installé à Sceaux que depuis 16 mois. Je ne sais pas si je dois lui en être reconnaissant, mais ce qui est certain, c'est que ce premier combat mené avec son patronage a créé entre nous des liens d'amitié particulièrement solides, d'autant plus que, spécialement pendant mes 6 premières années de magistrature municipale, Monceaux a été pour moi, en même temps que M. Caraman et Mlle Lacour, un conseiller et un collaborateur irremplaçable.

Au sein de la municipalité, Monceaux s'occupa d'abord des relations publiques. C'était une mission d'autant plus nécessaire que l'opposition conduite par M. Depreux et forte de 13 conseillers municipaux sur 27, possédait un journal qui tirait sur nous à boulets rouges. Je nous vois encore rédiger, en équipe, avec feu Watremez, Jechoux et Michel Logan les premiers numéros du bulletin municipal en 1960 et intercaler dans l'un d'eux une réponse aux attaques de nos adversaires qui découragea définitivement ceux-ci à persévérer dans cette voie.

Pierre Monceaux accepta ensuite de se charger des affaires culturelles. C'est lui qui prépara et surveilla la construction du Centre Culturel des Blagis, qui devint le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux ». C'est lui aussi qui négocia avec la municipalité de Bourg-la-Reine un accord prévoyant la gestion en commun par les deux villes de certains équipements sportifs et culturels.

Monceaux s'est occupé aussi de la surveillance des marchés de la ville et, à la suite du décès de M. Cornilliet, il prit la succession de celui-ci comme maire adjoint chargé de l'équipement et des travaux municipaux, mission difficile en raison de l'insuffisance chronique des crédits en regard de la multiplicité des besoins.

En bref, Roger Jechoux, Pierre Louradour et Pierre Monceaux, ont été, au service de la ville de Sceaux, les initiateurs et les auteurs de réalisations dont nous et nos concitoyens, nous profitons tous. Tous trois peuvent se dire que si tel équipement ou telle institution existe, c'est grâce à leur travail. Ils ont rendu, dans des domaines différents, des services exceptionnels aux Scéens.

Ils ont bien mérité la médaille d'honneur départementale et communale, qui récompense une longue période de dévouement à la collectivité locale et qui a l'avantage de ne pas être fonction de bonnes relations politiques.

Je les remercie aussi tous trois personnellement de leur collaboration très amicale dont le souvenir me réchauffe le cœur et je suis heureux, à cette occasion de leur redire toute mon estime et mon amitié ».

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> Médaille d'honneur départementale et communale	
DOSSIER DU MOIS : ACTION SOCIALE	4/5, 6, 7
<input type="checkbox"/> Des emplois créés pour de meilleures solidarités de voisinage	
ÉDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> Le conseil municipal en deuil	
ENSEIGNEMENT	8
<input type="checkbox"/> L'animation scolaire à Sceaux en 1983/84	
LES FÊTES DE LA SAINTE-ESTELLE	9
LA SÉCURITÉ A SCEAUX	10, 11
<input type="checkbox"/> Sécurité : ne soyons pas cambriolables	
TABLES RONDES DE QUARTIER	12, 13
<input type="checkbox"/> Tables rondes de quartier : rencontre et dialogue avec les élus	
CONNAISSEZ-VOUS VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ?	14
<input type="checkbox"/> Les résultats du sondage	
LE SCRUTIN DU 17 JUIN 1984	14
URBANISME-ÉQUIPEMENT	15
<input type="checkbox"/> Permis de construire ou de démolir	
<input type="checkbox"/> Environnement quotidien : Sceaux Ville Propre	
ASSOCIATIONS	16 à 20
COMMUNIQUÉS	21
PETITES ANNONCES	22
SANTÉ : SERVICES DE GARDE	23

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 138 — JUIN-JUILLET 1984

25^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



Jean-Claude

COIFFURE

FÉMININ-MASCULIN



11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43

JOURNÉE
CONTINUE

fermeture
au mois d'août

Des emplois créés pour de meilleures solidarités de voisinage

Vous êtes généreuse, vous êtes disponible.

Vous avez peut-être épuisé l'intérêt des activités de loisirs et bénévoles.

Vous avez envie de partager votre joie de vivre :

- avec les enfants des autres ; avez-vous pensé au métier d'assistante maternelle ?
- avec vos voisins âgés et isolés ; avez-vous pensé au métier d'aide à domicile ?

Ces carrières sociales nouvelles vous sont ouvertes : elles sont rémunérées. Elles feront de vous les acteurs de nouvelles solidarités sociales et de voisinage.

Le métier d'assistante maternelle

La fonction actuellement recherchée par la ville de Sceaux et décrite ici concerne celle de l'assistante maternelle libre et agréée (1).

Qu'est-ce donc qu'une assistante maternelle ?

« Sa mission est d'offrir à l'enfant accueilli dans la journée un milieu éducatif, relayant celui de la famille » (Dr Myriam David).

Un milieu éducatif...

Vous avez vous-même des enfants en bas âge ou bien vos enfants grandissent et sont prêts de vous quitter. Vous avez en tout cas une expérience éducative et un milieu familial chaleureux.

... relayant celui de la famille

Assumer la responsabilité du bien-être et de l'éducation, au sein de sa propre famille, d'un enfant qui n'est pas le sien, est une tâche délicate. Elle implique au minimum de :

- tenir compte de la place et des exigences des parents, d'accepter par conséquent les différences des conceptions éducatives ;
- discerner les rythmes de vie de l'enfant et sa personnalité ;
- établir un climat de confiance entre les parents, l'enfant et la famille d'accueil.

Le terme de « relais » utilisé dans la définition de la fonction est très important car l'assistante maternelle, en accueillant le petit enfant dans sa famille, c'est-à-dire dans un monde nouveau pour lui (celui de votre propre

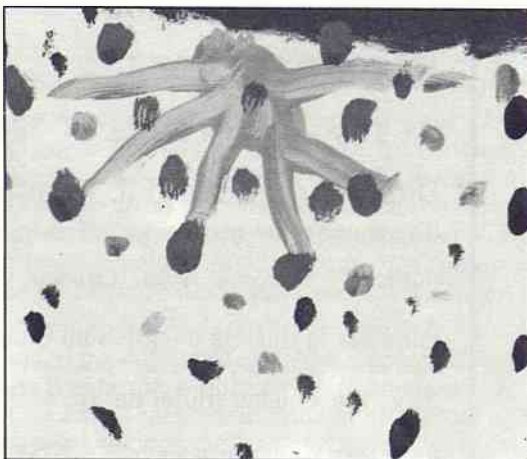
foyer), permet à l'enfant de franchir une étape essentielle dans son développement : la sortie hors du cercle familial et l'élargissement de son univers, à celui, déjà social, de votre propre famille.

La réussite de cet accueil peut aussi rendre décisive l'adaptation du petit enfant aux structures collectives telles que halte-garderie, école maternelle, etc.

L'assistante maternelle, premier relais bien souvent de cette grande aventure du petit enfant hors des murs de sa maison familiale, est, après les parents, la personne la mieux placée pour favoriser le franchissement d'autres seuils.

Elle devient ainsi un médiateur dans l'intégration de l'enfant dans la vie de la cité. La sécurité qu'elle saura lui assurer (il est essentiel pour cela qu'il y ait une continuité dans la prise en charge du même enfant) sera en grande partie déterminante pour le bien-être et l'aisance de l'enfant dans la vie sociale et donc pour son développement harmonieux.

Entendue ainsi, l'assistante maternelle n'est donc plus la simple « gardienne » de jadis mais appelle un ensemble de connaissances et de pratiques dont votre propre expérience de mère de famille favorise l'acquisition, connaissances



(1) Soit l'assistante maternelle qui assure la garde de jour des enfants, par opposition à la garde permanente des enfants confiés par le service de l'aide sociale à l'enfance de la DDASS.

qui demandent toutefois à être approfondies, quelquefois remises en cause et modifiées, pour réussir dans cette vocation éducative auprès des enfants des autres.

Les appuis sur lesquels elle peut compter

« L'agrément » (les conditions et les garanties sont indiquées ci-dessous) accordé à l'assistante maternelle par la DDASS lui apporte les supports indispensables pour réussir dans sa fonction et, d'abord, la formation.

La formation

Les assistantes maternelles agréées sont invitées à participer aux actions de formation et d'information organisées à leur intention pour répondre aux questions qu'elles se posent dans l'exercice de leur activité et leur permettre de mieux collaborer avec les services sociaux. Ces actions s'adressent aussi bien aux assistantes maternelles agréées qu'à des personnes demandant leur agrément.

Actuellement à Sceaux, une formation se déroule à raison de deux heures tous les quinze jours ; elle est prévue sur deux ans.

L'appui de l'équipe de la Protection Maternelle et Infantile

L'agrément assure à l'assistante maternelle l'appui de l'équipe de PMI (service social familial, équipe du centre de protection infantile et surtout, **appui de la puéricultrice à domicile**, conseillère et interlocutrice privilégiée de l'assistante maternelle).

Le support de la halte-garderie

Enfin, la halte-garderie municipale de Sceaux, composée d'une équipe spécialisée dans l'éducation des jeunes enfants, est à la disposition des assistantes maternelles pour :

- les aider (avec l'accord, évidemment, des parents) à déclencher le processus d'adaptation du petit enfant à la vie d'une institution (halte-garderie) ;
- vous permettre de libérer quelques heures dans la semaine pour vos propres affaires, ou pour votre formation d'assistante maternelle ;
- vous soutenir dans votre tâche, par leur compétence et leur expérience.

Des tarifs réduits sont consentis par la ville de Sceaux aux assistantes maternelles qui confient occasionnellement leur enfant à la halte-garderie, ceci dans la perspective de cette col-



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +



laboration entre elles et les travailleurs sociaux.

L'assistante maternelle, acteur d'une double solidarité sociale et de voisinage

Acteur d'une solidarité sociale...

Vous avez pu faire le choix d'élever vous-même votre enfant en restant chez vous et vous acceptez de relayer la mère ou le père de famille auprès de leur enfant, pendant le temps de leur travail.

C'est un service considérable que vous lui rendez dans la mesure où les institutions sociales ne peuvent pas répondre toujours à toutes les demandes mais surtout où les conditions de fonctionnement de ces établissements n'offrent pas toute la souplesse requise pour s'adapter complètement aux contraintes horaires de la vie des parents.

...et de voisinage

La souplesse horaire et la proximité géographique des familles représentent pour les parents un confort très appréciable pour l'équilibre même de la vie familiale. Elles réduisent le stress engendré par la course contre la montre engagée du matin jusqu'au soir, lorsque les horaires sont rigides et les distances trop longues.

Elles rendent aussi plus faciles et agréables les relations entre les parents et les assistantes maternelles, et, bien sûr, le petit enfant lui-même, premier gagnant dans cette affaire.

— Suite page 6 —

Le conseil municipal en deuil

par Pierre Ringenbach, maire de Sceaux



Un événement douloureux est venu, en cette dernière semaine de juin, endeuiller notre conseil municipal.

Jacqueline Claude, conseillère municipale depuis mars 1983, est décédée le mardi 27 juin à la suite d'une grave maladie qui, depuis quelques mois déjà, l'avait empêchée de participer aux activités municipales.

Jacqueline Claude était une femme active, efficace et bien connue dans notre ville. Elle faisait partie du conseil d'administration de la caisse des écoles et de celui du conservatoire de musique et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux. Elle était membre du comité de parents de l'école des Clos Saint-Marcel et travaillait dans les commissions municipales des affaires culturelles et de l'enseignement.

Appréciée de tous pour son bon sens, sa bonne humeur, sa ténacité et sa force de caractère, elle était de celles et de ceux qui contribuent le plus, par leur engagement personnel, à traduire dans la réalité les choix politiques de la municipalité.

C'est avec une profonde émotion et une réelle tristesse que nous l'avons accompagnée le vendredi 29 juin à sa dernière demeure.

Malgré ce deuil, la vie doit continuer et je pense nécessaire, en cette veille de départ en vacances, de vous tenir informés de l'évolution de deux sujets qui, dans des domaines différents, préoccupent bon nombre d'entre vous : la sécurité, d'une part, le projet TGV et la « coulée verte » d'autre part.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la sécurité dans notre ville, qui était l'un des objectifs prioritaires de notre équipe lorsqu'elle a été élue, le conseil municipal a pris, le jeudi 28 juin, et ce, à l'unanimité, la décision de mettre progressivement en place des agents de police municipale qui viendront compléter l'action de la police d'État. C'est une mesure concrète qui permettra d'assurer à la fois un meilleur respect des règles de circulation et de stationnement, une sécurité accrue à la sortie des écoles et une meilleure surveillance des différents quartiers de Sceaux.

Quant au TGV et à la « coulée verte », à la suite de notre intervention auprès de M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président du conseil régional d'Île-de-France et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, une instance réunissant les communes concernées, les départements ainsi que la Région, va être créée afin de constituer un « front commun » pour la mise au point de ces projets. Nous pensons ainsi avoir satisfaction pour obtenir, d'une part, la couverture maximum du TGV à Sceaux et, d'autre part, un aménagement de la « coulée verte » répondant à nos souhaits. C'est un dossier dont nous serons amenés à reparler.

Pendant quelques semaines, notre rythme de travail va s'alléger un peu, les uns et les autres allant prendre un peu d'air ailleurs, malgré le bon air de Sceaux. Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour faire le point sur la rentrée.

jean-louis perveaux décorateur

agencement d'appartements

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

ACTION SOCIALE

Il nous faut des assistantes maternelles

Pour le moment ce « confort » est un luxe... Les assistantes maternelles libres et agréées sont en nombre insuffisant. Il faudrait pour le moins doubler leur nombre pour répondre aux demandes des parents de Sceaux et envisager la création, dès le début de l'année prochaine, d'une crèche familiale.

Actuellement une vingtaine, c'est une cinquantaine d'assistantes maternelles qui seraient nécessaires sur Sceaux.

La rareté du recrutement provient (ici comme ailleurs) d'une image de marque un peu faussée de cette activité, qui occulte l'intérêt socio-éducatif de cette fonction, et, par ailleurs, l'intérêt qu'une mère de famille peut trouver à l'exercer au cours d'une période particulière de son histoire.

Une certaine période de votre histoire personnelle et familiale

La possibilité d'exercer cette activité de **façon temporaire** (l'agrément d'ailleurs est annuel et renouvelé par tacite reconduction) permet de l'intégrer à une période transitoire et quelquefois difficile de la vie d'une femme, par exemple entre sa vie au foyer et la vie professionnelle. Ainsi la période au cours de laquelle vos enfants grandissent et où commence à se profiler la pensée d'une reprise de la vie professionnelle avec son cortège d'inquiétudes : réadaptation à une vie de relations de travail, rodage aux mécanismes d'acquisition des connaissances et de pratiques professionnelles, rythmes contraignants, etc.

La fonction d'assistante maternelle peut répondre à ce besoin d'une réadaptation en douceur à la vie professionnelle à venir. Elle implique :

- de respecter les exigences d'un contrat de travail (obligations réciproques des employeurs et des employés) ;
- de contracter des relations professionnelles avec les travailleurs sociaux et les institutions sociales et médico-sociales ;
- de s'adapter aux mécanismes d'acquisition de connaissances nouvelles et de pratiques (travail en équipe avec les travailleurs sociaux) nouvelles ;
- de respecter des contraintes horaires autres que celles de la vie quotidienne familiale habituelle.

La jeune mère qui élève son premier enfant peut juger bon aussi d'accueillir un enfant d'autrui, aussi bien pour demeurer dans le circuit professionnel (même s'il ne s'agit pas de sa profession initiale), que pour offrir un compagnon de jeu à son enfant.

Elle assure ainsi l'intégration d'une vie professionnelle compatible avec la vie de mère au foyer.

Qui vous confiera des enfants ?

Ou bien les parents eux-mêmes, ou bien un organisme.

C'est un métier qui s'exerce :

- de façon individuelle : l'assistante maternelle individuelle est payée directement par les

parents ; ils sont donc ses employeurs et lui versent un salaire et paient des cotisations sociales ;

- par l'intermédiaire d'une crèche familiale : dans ce cas, l'assistante maternelle accueille, là aussi, les enfants chez elle, mais ce ne sont pas les parents qui la paient. Elle est payée par la crèche familiale. Les parents versent à cette crèche une somme calculée en fonction de leurs ressources et de leurs charges de famille. C'est la crèche familiale qui prend en charge les cotisations sociales patronales.

Une crèche familiale est prévue à Sceaux dans le cadre du centre médico-social actuellement en construction dans l'îlot Charaire. Dans la mesure où le nombre de candidatures d'assistantes maternelles le permettra, la crèche familiale devrait ouvrir en début d'année 1985.

La crèche familiale permet un accueil des enfants près du domicile des parents et une souplesse dans l'organisation des horaires et des soins particuliers à chaque enfant. Les modalités sont fixées entre les parents et l'assistante maternelle, comme avec l'assistante maternelle indépendante.

La rémunération

La rémunération est le total du salaire et de l'indemnité de nourriture et d'entretien.

Le salaire comprend trois éléments : le salaire de base, une indemnité compensatrice d'absence, l'indemnité de congés payés.

Le salaire de base minimum journalier peut se calculer de façon différente selon les cas :

- pour une durée de 8 heures ou plus : 2 heures de SMIC par jour et par enfant ;
- pour une durée de moins de 8 heures : 1/4 de SMIC par heure et par enfant.

Quels seront vos droits

Puisque vous êtes salariée, vous avez un certain nombre de droits. Vous bénéficierez des prestations suivantes :

- le régime général de la Sécurité sociale ;
- le régime de retraite complémentaire (IRCEM) ;
- les ASSEDIC versées en cas de chômage.

Vous aurez droit à ces prestations parce que votre employeur versera des cotisations sociales à l'URSSAF. Votre part de cotisations sociales sera déduite de votre salaire comme pour tout salarié.

L'agrément

L'agrément vous offre plusieurs avantages :

- vous aurez un statut professionnel reconnu avec une possibilité de formation et des avantages sociaux (notamment le droit aux allocations de chômage) ;
- vous figurerez sur les listes officielles de votre commune et ceci facilitera votre recherche d'enfants à accueillir ;
- vous pourrez établir des attestations d'emploi et, de ce fait, les parents bénéficieront peut-être des primes versées par leur employeur, de l'abattement d'impôts pour les parents isolés, de la prestation spéciale assis-

tante maternelle versée par leur Caisse d'Allocations Familiales ou certains autres organismes. Cette prestation (PSAM) les aidera à payer les cotisations sociales liées à votre salaire ;

- elle vous assurera l'appui des professionnels.

Comment s'informer

Pour compléter cette information sur le métier d'assistante maternelle, il vous est proposé de vous adresser :

- au service social familial de Sceaux (Hôtel de ville, 122, rue Houdan, tél. 661 29 50, poste 374) ;
- à la puéricultrice à domicile, Mlle Claudine Mercier (même adresse que pour le service social familial) ; vous pouvez en outre la joindre au Centre de Protection Infantile, 24 bis, rue des Écoles, tél. 661 29 50, poste 340 ;
- au Centre Information Accueil Services (CIAS), Mme Leroy, dont les permanences se tiennent à la Maison des Jeunes et de la Culture, tél. 661 45 24 et au Centre Socio-Culturel des Blagis, tél. 660 51 18 ;
- à la direction du Centre Communal d'Action Sociale (BAS), Mme Camdessus, tél. 661 29 50, poste 382.

* *

Le métier d'aide à domicile

Vous êtes déjà venu en aide à des personnes proches, parents ou voisins, ayant des difficultés à vivre seuls en raison d'un handicap ou de vieillissement. Aussi avez-vous constaté que ces personnes souhaitent demeurer chez elles dans toute la mesure du possible.

Pour reculer les limites du possible et répondre ainsi à leur désir, un dispositif d'aide existe à Sceaux de longue date et continue à se développer.

L'Association d'aide à domicile, en particulier, fondée à Sceaux en 1960, contribue avec d'autres services sociaux et médico-sociaux associatifs ou municipaux au bien-être des personnes atteintes dans leur autonomie, et ce, au travers des interventions des aides à domicile.

Qu'est-ce donc qu'une aide à domicile ?

C'est la personne qui accomplit chez les personnes âgées et chez les personnes handicapées un travail matériel, moral et social, contribuant à leur maintien à domicile (cette définition elle celle que la convention collective du 11.05.1983 donne de cette profession).

Pour bien comprendre son rôle, il faut commencer par lever une confusion. A cause des tâches matérielles qu'elle est appelée à remplir (ménage d'entretien courant, courses dans le quartier, cuisine) l'aide à domicile est désignée sous le nom d'aide ménagère et confondue souvent avec une femme de ménage. Il

ACTION SOCIALE

n'est pas question, ici, de valoriser une profession au détriment d'une autre mais de bien préciser la fonction de l'aide à domicile.

En quoi se distingue-t-elle d'une femme de ménage ? Par la finalité de ses tâches et de son type d'intervention qui est la **réadaptation de la personne à une vie aussi autonome que possible**.

C'est cette finalité qui rend compte :

- de son champ d'intervention qui ne se limite pas aux travaux ménagers ;
- de son mode d'intervention : l'aide à domicile s'efforce de faire participer la personne dans la mesure du possible à ses diverses tâches. Elle contribue ainsi à sa mobilisation physique et mentale, le but recherché étant de l'aider à faire les choses et non pas à les faire à sa place. Tout ce qu'elle fait, elle essaie de le faire avec la personne bénéficiaire, et, le cas échéant, en conjugaison avec les autres professionnelles de l'aide à domicile. Son action, en effet, se définit jusqu'à la limite des actes nécessitant l'intervention d'une personne exerçant une profession autre que la sienne (travailleuse familiale, aide-soignante par exemple) ;

une vie aussi autonome que possible, une formation est prévue pour l'aide à domicile qu'il appartient au service gestionnaire d'organiser.

Le service d'aide à domicile est un service de voisinage

Il est recommandé de recruter l'aide ménagère à proximité du domicile du demandeur. Cette proximité présente les avantages suivants :

- elle favorise une relation de bon voisinage au-delà de la simple relation professionnelle entre les deux personnes ;
- elle permet aussi à l'aide à domicile de remplir plus facilement son rôle de soutien du réseau des relations sociales, du moins dans le voisinage de la personne bénéficiaire du service. Mieux qu'une étrangère au quartier, elle saura apporter les nouvelles de la vie du quartier, et inversement, donner aux autres (voisins, commerçants attirés, amis du quartier) des nouvelles de la personne. C'est son rôle de prévention de l'isolement qui est ainsi pleinement rempli.

Par ailleurs, cette proximité facilite les conditions de travail de l'aide à domicile (moins de

Détermination du travail de l'aide à domicile

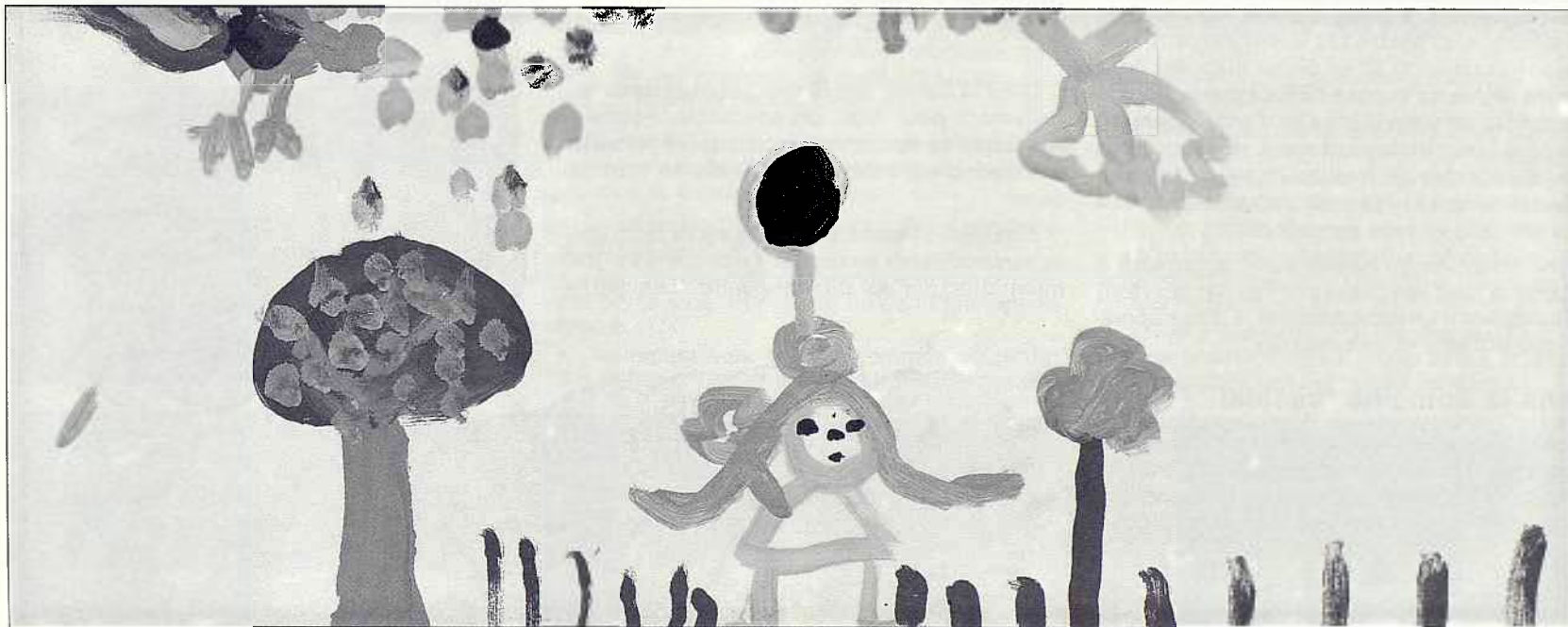
La nature des tâches, la périodicité et la durée de l'intervention, l'organisation du travail de l'aide à domicile est une affaire qui se négocie à trois, la personne qui est le demandeur, le service gestionnaire, la candidate à la fonction ou l'aide à domicile déjà intégrée au service dans le cadre défini par la convention collective du 11.05.1983.

Les conditions de rémunération et l'ensemble des garanties professionnelles particulières (1) à cette profession sont également définies par cette convention.

Comment s'informer

Pour compléter votre information sur cette profession vous êtes invité à vous adresser soit :

- **au siège de l'Association d'aide à domicile**, 95, rue Houdan, tél. 661 29 50, auprès de Mme Trousseau ;
- **auprès de Mme Laville, conseiller municipal**, administrateur de l'Association, à ses permanences à l'Hôtel de ville, le mercredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 ;



- du caractère a priori limité dans le temps de son intervention. Son but est atteint, lorsque sa « cliente » qui était dépendante provisoirement, à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation, redevient autonome et réapprend à vivre seule. Pour cette raison, les organismes financiers de prise en charge (caisses de retraite, aide sociale) limitent toujours la durée de l'intervention et préfèrent, en cas de besoin justifié, renouveler leur prise en charge.

A l'origine, cette fonction, née de l'initiative privée et bénévole, a été reconnue ensuite d'utilité publique et élevée au rang de service public (financé sur fonds publics) et de profession sociale. L'aide à domicile est donc recrutée et employée par le service gestionnaire à la différence de la femme de ménage.

Les règlements des frais se font directement auprès de l'association gestionnaire.

Enfin, pour répondre au mieux à sa vocation de réadaptation de la personne dépendante, à

distance à parcourir, réseau des commerçants et des services quelquefois identiques).

A cause de ce caractère de service de voisinage inhérent à la vocation d'un service d'aide à domicile, la profession d'aide à domicile est exercée très généralement à temps partiel.

L'activité de l'aide à domicile peut avoir un aspect fluctuant et aléatoire (« *fidélité de la clientèle* » non garantie et nombre de demandes plus ou moins important dans le quartier en fonction de la démographie du secteur et d'autres facteurs).

Toutefois la proportion des personnes âgées de plus de 80 ans à Sceaux, pour n'évoquer que cette catégorie, est importante et croissante.

C'est pourquoi la demande est forte. **Un nombre plus important d'aides à domicile est nécessaire et doit renforcer le caractère de voisinage de ce service.**

- **auprès de Mme Leroy, responsable du Centre Information Accueil Services (CIAS)**, à la MJC, 21, rue des Écoles, tél. 661 65 24, les lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 11 h 30 et les mardi et jeudi, de 15 h à 17 h ; au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18, le lundi de 14 h à 16 h ;
- **auprès de Mme Camdessus, directrice du Centre Communal d'Action Sociale (BAS)**, à l'Hôtel de ville, tél. 661 29 50, poste 382.



Bruno PHILIPPE
maire adjoint
chargé des affaires sociales

(1) La convention collective prévoit l'évolution de la rémunération dans les mêmes conditions que la fonction publique. Une grille de carrière est prévue qui permet de prendre en compte l'ancienneté.

ENSEIGNEMENT

L'animation scolaire à Sceaux en 1983/84

L'année scolaire se termine, faisons le point.

Dans le bulletin municipal du mois d'octobre 1983, vous avez pu lire quelques indications sur la politique mise en place en matière d'animation scolaire. Il est bon de rappeler que les activités sont choisies par l'enseignant parmi les propositions qui lui sont faites, sous couvert de l'inspectrice, et qu'elles sont un complément aux activités d'éveil que donnent les maîtres.

Voici un rapide panorama de ce qui s'est passé.

Pour nos écoles élémentaires

Dans le domaine sportif

Un enseignement de la natation est donné à 18 classes (tous les CE1 et CE2 des quatre écoles élémentaires et deux CP) en 31 séances dans l'année. A cet effort s'ajoute la gratuité à la piscine le mercredi et le samedi pour les CM1 et CM2. Il a fallu, à partir du mois de novembre, restreindre cet enseignement à 18 classes (au lieu de 32 en début d'année) pour que les règles qu'impose l'Education nationale en matière de surveillance et d'enseignement puissent être strictement respectées, compte tenu du nombre de maîtres-nageurs. La nouvelle organisation permet un enseignement plus efficace et plus personnalisé.

Une initiation au basket-ball : apprendre à dribbler, à faire des passes et des paniers, tout cela précédé d'un échauffement, est très apprécié des enfants et des maîtres.

Dans le domaine musical

La mauvaise santé de notre animatrice nous a contraint d'écourter cette initiation, dont 18 classes ont profité (outre les 12 classes de l'école du Centre qui ont leur professeur attitré).

La bibliothèque municipale

Elle a accueilli 49 classes des écoles maternelles et élémentaires. Des liens se sont créés ; nous souhaitons qu'ils se développent encore, surtout lorsque la bibliothèque aura emménagé dans l'îlot Charaire.

Les ateliers

Les ateliers de danse folklorique, de fabrication de marionnettes et de communication visuelle (assurés par des animateurs de la MJC) ont été très vivants et très attentivement suivis.

Les masques

Des masques très divers et hauts en couleur ont été réalisés à l'automne avec l'aide d'animateurs (Gémeaux) et exposés à l'ancienne mairie du 6 au 11 mars où vous avez été nombreux à venir les admirer.

Ces masques ont retrouvé vie et nos enfants les ont portés le samedi 26 mai ; tous, petits et grands, entraînés par la troupe « *Le mystère Bouffe* » (acrobates jongleurs), musique en tête, se sont retrouvés pour une après-midi de fête et de surprise.

Le musée vert

Ses animateurs du musée de l'Ile-de-France accueillent chaque année plusieurs classes. Il faut vite aller à l'Orangerie, avant le 15 juillet, voir quelques-uns des travaux de nos enfants sur le thème « *Une girafe pour le roi* » et visiter cette exposition tout à fait intéressante.

Pour les enfants des écoles maternelles

C'est la Caisse des Ecoles qui offre traditionnellement pour Noël un spectacle. « *Bébé* », spectacle de marionnettes, leur a été présenté en décembre dernier et nos petits s'en souviendront.

Plusieurs classes sont allées à la bibliothèque municipale « *se régaler* » des contes si joliment dits par la bibliothécaire. Les petits

savent très bien trouver seuls, maintenant, leurs albums préférés.

Les Gémeaux ont accueilli en novembre plusieurs classes pour le spectacle « *Du haut de mes trois pommes* » et les enfants ont ainsi pu voir s'envoler le petit Galurin dans sa montgolfière.

Que soient ici remerciés tous les animateurs qui ont prêté leur concours aux enseignants, avec autant de compétence que de gentillesse et d'enthousiasme.

Grâce à l'effort important de la ville (1 000 F environ par enfant pour l'année) les élèves de nos écoles, élémentaires essentiellement, ont bénéficié de multiples activités dans les domaines sportifs et culturels. La coopérative scolaire apporte occasionnellement un complément.

Henriette JUSTIN
Conseiller municipal délégué

CLOS SAINT-MARCEL

masques, contes africains et exposition
jouets africains aux Gémeaux
danse folklorique (MJC) - musique
bibliothèque - mini basket

BLAGIS

bibliothèque - gymnastique - musique
marionnettes (MJC)
exposition et atelier jouets africains
masques (Gémeaux)

CENTRE

ateliers MJC - musique
mini basket - bibliothèque
exposition jouets africains
masques (Gémeaux)

PETIT-CHAMBORD

musée vert - bibliothèque - musique
exposition jouets africains
masques et danse (Gémeaux)
ateliers MJC - gymnastique

**ETS. BASSEREAU**
fabrique, pose, entretient et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

·PAYSAGISTE · PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS
Edouard DESJONQUERES
15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - T61. 666.87.86
à votre disposition,
dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony
ARBRES, CONIFERES DE GRANDE TAILLE
prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

Les fêtes de la Sainte-Estelle

Une page de l'histoire de Sceaux vécue dans la liesse d'un grand succès populaire

Accueillir à Sceaux le Congrès du Félibrige (Sainte-Estelle), cent ans après que cette manifestation y a eu lieu sous la présidence de Frédéric Mistral, et organiser à cette occasion, sans sortir du cadre de la tradition félibréenne de Sceaux, des festivités susceptibles d'emporter l'adhésion habituelle des Scéens pour les fêtes de printemps, tenait de la gageure.

Aux dires des Félibres et sympathisants du mouvement félibréen venus par centaines dans notre ville, comme aux dires de ceux de nos concitoyens que les trois jours de Pentecôte n'avaient pas éloigné, le pari a été tenu : sans nuire en rien à la solennité des manifestations officielles, défilés, bal, spectacles, concert ont constitué un programme attrayant et varié.

Il est vrai que le temps s'était mis de la partie. L'expression « Sceaux à l'heure du Midi » s'est trouvée justifiée sur le plan météorologi-



gerbe au pied de la stèle portant le buste de Frédéric Mistral (photo 3) avant que le maire de Sceaux n'effectue la même démarche sur la tombe de Florian ;

- la qualité de cité félibréenne et de membre associé du Félibrige de la ville de Sceaux réaffirmée : au jardin des Félibres, le maire de Sceaux entouré du Capoulier et de la Reine du Félibrige (photo 2) ;

- au jardin de la Ménagerie, le premier des deux spectacles de « Chants et danses des pays d'Oc » (photo 4) ;

- sur le bassin de l'Octogone du Parc de Sceaux, d'authentiques joutes sétoises (photo 5) : un spectacle aussi beau qu'insolite.



que dès le samedi matin et, s'il n'a pas été possible de donner les spectacles nocturnes en plein air, les journées ont toutefois été éclatantes de soleil et de ciel bleu.

Bien entendu, nous consacrerons tout un cahier du numéro de septembre du bulletin municipal à ces événements.

En attendant, les quelques photos ci-contre en donnent un aperçu :

- l'accueil des Félibres, symbolisé par ce calicot placé à l'entrée du jardin de la Ménagerie (photo 1) ;

- l'hommage aux grands hommes du jardin des Félibres : la Reine du Félibrige dépose une



NICOLAS

13, rue Houdan (Sceaux centre)
Tél. 661 03 86

198, rue Houdan (Robinson)
Tél. 661 02 19

Actuellement, promotion sur le vin des coteaux du Salavès,
le vin de Sauve (Gard), ville natale de Florian,
commandé spécialement par Nicolas pour les fêtes de la Sainte-Estelle

La bouteille :
~~13 F~~ 10 F
Aux 100 premiers acheteurs
de 3 bouteilles en promotion
la très belle affiche
touristique de Sauve

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

Sécurité : ne soyons pas cambriolables

La sécurité est un problème qui préoccupe aujourd'hui bon nombre de nos concitoyens.

Sceaux, en effet, comment pourrait-il en être autrement, n'échappe pas au contexte actuel qui voit se développer la délinquance, sous de nombreuses formes.

Conscient de cet état de fait, le maire, Pierre Ringenbach, a créé, le 11 octobre 1983, une commission extra municipale de la sécurité. Elle fonctionne sous la houlette de Claude Collet, maire adjoint. Comme toute commission de ce type elle a un rôle de concertation, de réflexion et de proposition. Ses travaux sont orientés autour de deux axes principaux :

- la sécurité des personnes et des biens ;
- la sécurité dans les déplacements sur la voie publique.

Le présent article traite d'un problème précis : la prévention en matière de cambriolages. Les vacances d'été approchent et quelques conseils — souvent de simple bon sens — ne sont peut-être pas inutiles à rappeler. Ils ont été élaborés par le groupe de travail « information », créé au sein de la commission, que j'ai le plaisir d'animer.

Je soulignerai enfin que la volonté de la municipalité d'apporter sa contribution à la lutte contre l'insécurité ne se borne pas à la création d'une commission extra municipale. Je rappellerai à cet égard qu'un crédit de 300 000 F figure au budget primitif 1984 de la ville.

Richard J. POULAIN

maire adjoint chargé des relations publiques,
de la communication, de l'information

Le cambriolage en chiffres

Quelles sont les cibles privilégiées des cambrioleurs ?

• Sur le plan national

- les cambriolages des lieux d'habitation représentent 55 % du nombre total des cambriolages ;
- les cambriolages des résidences secondaires représentent 5 % du nombre total des cambriolages ;
- les cambriolages des commerces et locaux industriels représentent quant à eux 25 % du total.

• **Sur le plan local**, à Sceaux, 90 % du nombre total des cambriolages touchent les lieux d'habitation. Rappelons néanmoins (voir l'article de François Louap, Commissaire principal à Sceaux, paru dans le bulletin municipal n° 137 de mai 1984) que la situation dans notre ville est plus favorable que dans le reste du département, si l'on s'en tient aux derniers chiffres connus, c'est-à-dire ceux de 1982. En effet pour 1 000 habitants, on constate 9,8 cambriolages à Sceaux contre 10,67 au niveau du département. A noter que les vols à domicile avec violence sur personne représentent des cas rarissimes au plan national. A Sceaux, il n'y en a eu aucun à notre connaissance.

Par où passent les cambrioleurs ?

- **70 % par la porte** : on ne répétera jamais assez — et ceci est valable aussi bien pour un pavillon, un appartement en rez-de-chaussée ou en étage — que la porte reste la voie d'accès la plus utilisée par les voleurs. C'est donc elle qu'il convient, en premier lieu, de renforcer ;
- **23 % par la fenêtre** ;
- **7 % par des moyens divers** : plafond, escalade, etc.

Quand agissent les cambrioleurs ?

Dans une proportion égale chaque jour de la semaine mais :

- 11 % des cambriolages ont lieu entre 12 h et 14 h ;
- 31 % des cambriolages entre 14 h et 16 h ;
- 12 % des cambriolages entre 16 h et 18 h.

Ces chiffres concernent Paris et la banlieue. Ils correspondent à ce qui a été constaté à Sceaux (voir l'article du Commissaire Louap cité plus haut précisant que la tranche horaire 12 h-19 h est la plus « utilisée » par les délinquants).

Qui sont les cambrioleurs ?

- 70 % sont des cambrioleurs « à la découverte » (on les appelle aussi les « balluchonneurs »).

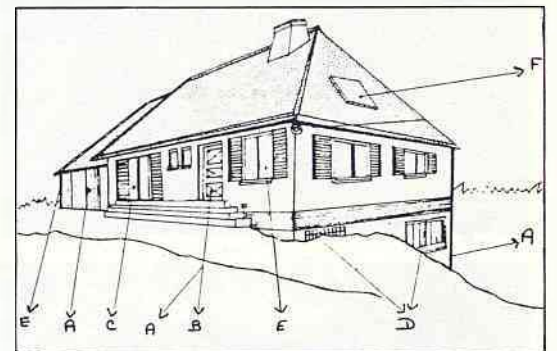
Entrant dans un immeuble, ou un pavillon, ils sonnent ou frappent, donnant un vague prétexte de visite si on leur répond. Sinon, ils entrent très vite par effraction en choisissant évidemment la porte qui paraît la plus facile, la plus souple, celle qu'ils peuvent ouvrir d'un coup d'épaule ou en 3 coups de démonte-pneu. L'expérience prouve que 5 minutes de résistance les rebutent et qu'ils vont voir ailleurs si cela se présente mieux ;

- 30 % sont des professionnels organisés. Moins dépradateurs, ils sont cependant plus efficaces. Ils sont mieux outillés et choisissent avec précision les objets volés.

Pour ce qui concerne Sceaux, les cambriolages sont surtout l'œuvre de délinquants originaires de communes ou de départements limitrophes.

Les mesures à prendre pour une protection idéale

Le dessin ci-dessous concerne les mesures à prendre pour la protection idéale d'une maison individuelle. Certaines d'entre elles peuvent être utilisées également pour les appartements, notamment ceux en rez-de-chaussée.



A — Entrée principale, porte en sous-sol et porte de garage

- porte pleine en métal ou en bois massif, 40 mm d'épaisseur au minimum ;
- condamnation par serrure de sûreté de préférence à trois points d'ancrage avec chambranle en bois massif ou en métal ;
- viseur optique (judas).

En ce qui concerne la porte du garage, il est nécessaire de prévoir plusieurs points d'ancrage (quatre) horizontaux et verticaux.

B — Panneaux vitrés

- largeur maximale 120 mm ;

pépinières
CROUX

tél. 661.04.06

46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

achetez
au producteur !

vente de plantes
de Terre de bruyère

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

- verre feuilleté de sécurité et/ou grille de protection.

C — Portes-fenêtres

- poignée à serrure de sécurité ;
- verre feuilleté de sécurité ;
- persiennes métalliques avec barres de sécurité ;
- grille enroulable.

D — Fenêtres de cave, soupiraux, chauffage ou similaire

- grilles de défense avec barreaux écartés de 120 mm au maximum ;
- verre feuilleté de sécurité.

E — Fenêtres au rez-de-chaussée et fenêtres de garage

- poignée à serrure de sécurité ;
- stores métalliques avec blocage automatique ;
- grilles décoratives en fer forgé scellées à 80 mm de profondeur, extrémité des fers écartée ;
- verre feuilleté de sécurité (petites fenêtres, salle de bains, WC, etc.).

F — Tabatières, lucarnes sur le toit

- s'assurer que la fabrication offre une sécurité suffisante, renforcer au besoin ;
- verre feuilleté de sécurité, éventuellement grille métallique fixe à l'intérieur.

G — Autres protections

- protéger les arrivées de fils téléphoniques si elles sont apparentes ;
- faire installer un système d'alarme. Ce sujet fera l'objet d'une étude particulière dans un prochain article du bulletin municipal.

- ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement ;

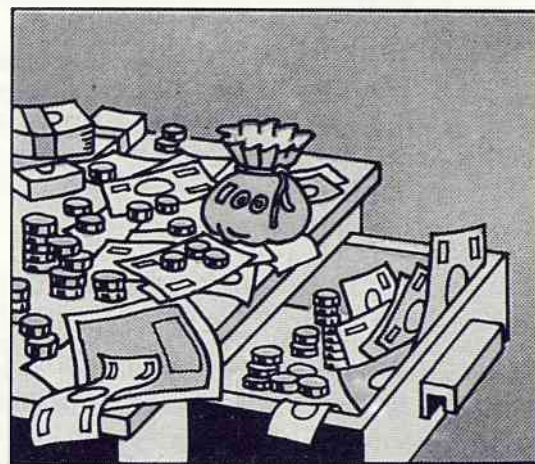
- maintenez fermés portail, portillon, porte de garage et, s'il y a lieu, la porte de communication entre ce dernier et votre habitation ;

- n'ouvrez pas votre porte aux inconnus. Utilisez au maximum les ressources qu'offrent viseurs optiques (judas), entrebailleurs ou interphones. Exigez de tout livreur sa carte professionnelle ; dans le doute, téléphonez à son entreprise pour vérifier ;

- n'oubliez pas de faire toutes ces recommandations à vos enfants.

Précautions à prendre si vous sortez

- fermez vos fenêtres et verrouillez vos portes ;
- faites en sorte qu'aucun objet pouvant exciter la convoitise ne soit visible par les fenêtres ;



- ne fermez pas systématiquement vos stores ; disposez-les plutôt comme lorsque vous occupez les lieux ;

- simulez une présence dans votre habitation, par exemple en mettant en marche un poste de radio ou en éclairant une ou deux pièces ;

- n'aidez pas les cambrioleurs : rangez outils et échelles et ne laissez pas sous tension les prises électriques extérieures ;

- ne cachez jamais vos clés à l'extérieur : paillason, pot de fleur, boîte à lettres, etc. ; déposez-les plutôt chez une personne de confiance ;

- ne faites figurer sur votre porte-clés ni nom ni adresse.

Précautions à prendre si vous partez en voyage

- demandez à la poste ou à un voisin de garder votre courrier ;

- indiquez la durée de votre absence à d'éventuels livreurs ou à vos connaissances ;

- évitez de mentionner votre absence sur répondeur téléphonique ;

- veillez au bon verrouillage de toutes les issues (portes, fenêtres et spécialement celles du sous-sol) ;

- remplacez ou renforcez vos serrures et verrous en cas de besoin ;

- remisez les outils, échelles, tables et chaises de jardin dans des locaux cadenasés ;

- évitez de conserver à votre domicile d'importantes sommes d'argent ;

- déposez vos bijoux, valeurs, objets d'art en un lieu sûr (coffre-fort) ;

- brouillez la combinaison de votre coffre-fort personnel.

Que faire en cas de cambriolage ?

- conservez les lieux en l'état pour permettre à la police de relever les indices pour son enquête ;

- mettez-vous immédiatement en rapport avec le commissariat de police de Sceaux, tél. 350 27 02 ;

- recueillez si possible des témoignages ;

- déposez plainte par procès-verbal et demandez une attestation de dépôt de plainte pour votre compagnie d'assurances ;

- faites opposition, à votre banque ou centre de chèques postaux, au paiement des chèques qui vous ont été dérobés ;

- en cas de vol de titres ou valeurs mobilières faites opposition par lettre recommandée (avec demande d'accusé de réception) soit à la chambre syndicale des agents de change (4, place de la Bourse, 75002 Paris), soit à l'organisme qui a émis les titres ou valeurs ;

- changez vos serrures et verrous.

Assurance

En cas de vol, et dans les 24 heures à partir du moment où vous l'avez découvert, déclarez celui-ci à votre assureur, par lettre recommandée, en indiquant vos nom et adresse, le numéro de votre contrat, la date du vol, une copie de la liste provisoire des objets volés remise à la police.

Joignez le récépissé de la déclaration de vol au commissariat de police.

Attention ! ce délai de 24 heures est impératif et prévu par votre contrat. Si vous ne le respectez pas, la société d'assurances pourrait refuser de vous rembourser.

Quelques précautions utiles

Précautions à prendre si vous restez chez vous

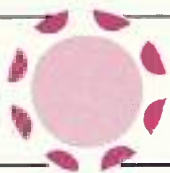


poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24



Tables rondes de quartier : renc

Des tables rondes ont eu lieu courant mai et juin dans quatre quartiers de notre ville : Chêneaux — Sablons, Squares — Pépinières — Fontenay — Mairie — Penthièvre, Centre — Vieux Sceaux, Clos Saint-Marcel — Robinson.

Que les habitants des autres quartiers (Blagis, Marne — Musiciens, Franklin-Roosevelt — Colbert — Lakanal, Parc de Sceaux — Trévisse) soient rassurés, ils n'ont pas été frappés d'ostracisme par la municipalité, comme certains ont pu le penser ! Des tables rondes seront en effet organisées dans ces quartiers avant la fin de l'année. Un calendrier très chargé n'a pas permis leur tenue avant les vacances d'été.

De ces premières rencontres l'on peut noter quelques remarques d'ordre général et dire tout d'abord qu'elles ont été appréciées, c'est en tout cas le sentiment des élus qui y ont participé. Les Scéens ont pu se rendre compte que leurs représentants n'étaient pas des « extra-terrestres » insaisissables venus de quelque planète technocratique mais, tout au contraire, des personnes disponibles avec lesquelles il était possible de discuter. Les élus, quant à eux, ont pu apprécier combien les problèmes de quartier tenaient au cœur de leurs habitants et le grand intérêt qu'ils y portaient.

Une seconde remarque concerne l'esprit qui a régné lors de ces réunions, emprunt de franchise et de courtoisie, preuve s'il en fallait, qu'un vrai dialogue est non seulement possible mais encore souhaitable et constructif.

Ces premières réunions seront suivies d'autres. Vous aurez encore l'occasion et le loisir de rencontrer vos élus et de poursuivre le dialogue.

Richard J. POULAIN
maire adjoint chargé des relations publiques,
de la communication, de l'information

Quartier Chêneaux — Sablons

Tenue le 3 mai dans la salle des conférences des baraquements (95, rue Houdan), elle a réuni plus de 80 personnes. L'assistance était donc importante ; il faut dire que le quartier est bien structuré puisqu'il existe une association du quartier dynamique, l'association des

Chêneaux-Sablons, dont le but, précisément, est de réfléchir sur les problèmes du quartier, donc de dégager un certain consensus de la part de ses habitants, soit directement auprès des élus locaux, soit en participant à des commissions extra-municipales, et de faire des pro-



Lors de la table ronde du quartier Chêneaux-Sablons, M. Étienne Claude (debout), président de l'association des Chêneaux-Sablons, ouvre le débat par une série de questions posées aux élus ; de gauche à droite : MM. Simonnet, directeur des services techniques, Pourrez, conseiller municipal délégué, Herzog, maire adjoint, Ringenbach, maire, Poulain et Benoît, maires adjoints.

positions pour défendre les grandes options retenues.

Les points suivants ont été abordés lors de cette réunion :

- aménagement de la zone NA du sentier des Hauts-Sablons ;
- aménagement du sentier de la Tour ;
- terrains à l'abandon à l'extrémité Ouest de la rue Pasteur ;
- stationnement aux Quatre-Chemins : étude du projet de stationnement payant du parking Robinson ;
- stationnement aux abords de l'IUT ;
- stationnement et parking rue du Docteur-Lequeux ;
- réduction de la vitesse des voitures dans la rue des Chêneaux ;
- le passage en souterrain du TGV ;
- le logement des jeunes Scéens ;
- l'impact des Gémeaux sur le quartier ;
- réfection des trottoirs et des rues : la rue du Docteur-Lequeux sera refaite en priorité dans le quartier.

Quartier Squares — Pépinières Fontenay — Mairie Penthièvre

Elle s'est tenue le 11 mai dans les locaux de l'ancienne mairie. Un grand bravo à tous les Scéens qui se sont déplacés malgré le mauvais temps et... la finale de la coupe de France de football. Il fallait être motivé ! Cela n'a pas empêché une discussion franche et soutenue au cours de laquelle les questions suivantes ont été soulevées :

- destination future de la place du Général-de-Gaulle (projet du parking souterrain) ;
- projet de l'ilôt Benoit ;
- projet de l'ilôt Voltaire ;
- parking de l'ilôt Charaire ;
- élargissement des trottoirs rue du Four ;
- stationnement place de la Mairie et sur le trottoir qui jouxte les PTT ;
- matérialisation des passages piétons (refaire les marquages) ;
- réglage du feu situé à la hauteur de l'hôtel des Finances, rue Houdan (trop court pour les piétons) ;
- réfection de la partie Est du boulevard Des-granges ;
- projet de trame piétonne ;
- aménagement du terrain vague, l'ilôt du Four, situé près du « Viniprix » ;
- habillage du mur (à l'image de ce qui a été fait pour celui du cimetière) près de la gendarmerie, rue du Maréchal-Foch.

A. ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

En contre et dialogue avec les élus

Quartier Centre – Vieux Sceaux

Celle-ci a eu lieu le 22 mai dans les locaux de l'ancienne mairie, au rez-de-chaussée. Ambiance animée, sympathique et très détendue. Là encore de nombreuses questions ont été abordées :

- non-respect du sens unique et manque de stationnement aux abords du marché, boulevard Franklin-Roosevelt ;
- circulation rue des Imbergères ;
- respect des arrêtés municipaux concernant la circulation rue Florian et rue Houdan (partie piétonnière). Création d'un parking pour mobylettes ;
- devenir du pavillon Mademoiselle-Mars ;
- restructuration de la Maison des Jeunes et de la Culture ;
- entrée du jardin de la Ménagerie (pavage à améliorer, élagage du marronnier) ;
- aménagement de l'îlot Benoit ;
- protection efficace dans le virage, rue du Docteur-Berger ;



La table ronde du quartier Centre - Vieux Sceaux : un débat très animé entre élus (photo de gauche, de gauche à droite : MM. Drocourt, conseiller municipal, Bonté et Benoît, maires adjoints, Ringenbach, maire, Poulain et Philippe maires adjoints, Noailles, conseiller municipal, et Simonnet, directeur des services techniques) et habitants du quartier (photo de droite).

- aménagement des abords de l'école du Centre : amélioration des bordures provisoires, problème posé par la buanderie ;
- marquage des passages piétons, avenue de Verdun ;

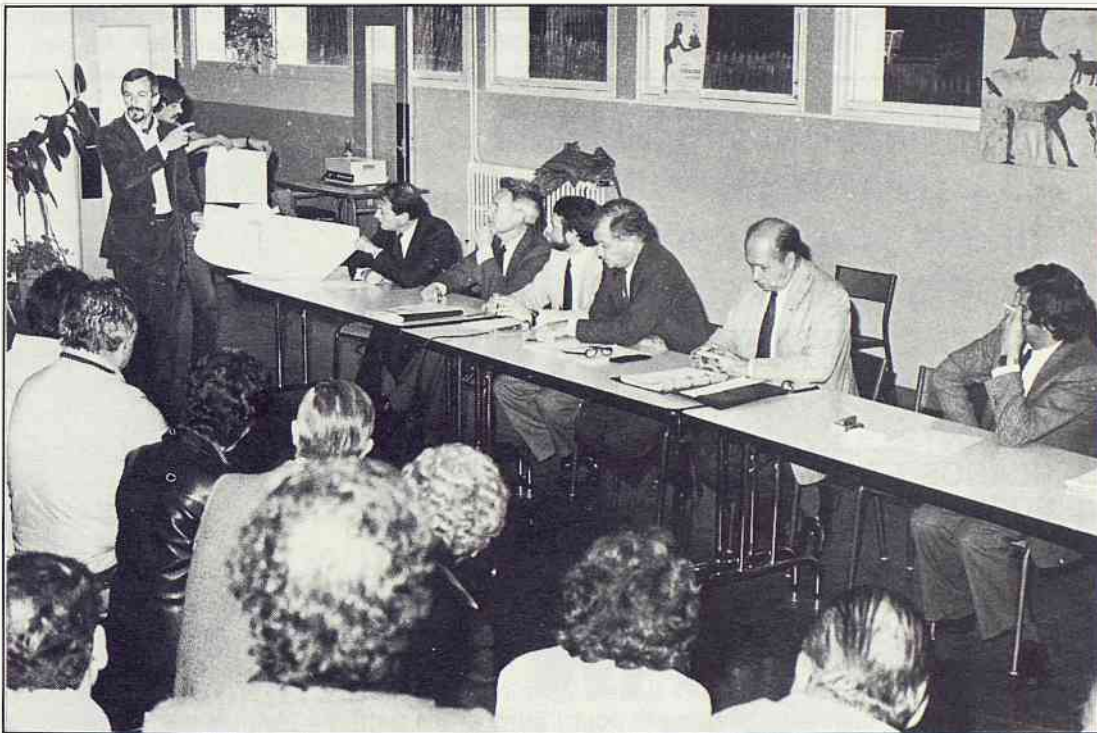
- remise en eau de la fontaine Bertron aux abords du bâtiment du Gaz de France ;

- amélioration de la garderie à poussettes près du marché du Centre.

Quartier Clos Saint-Marcel – Robinson

L'école des Clos Saint-Marcel accueillait la quatrième réunion de quartier, le 6 juin. Participation très active des habitants du quartier, à l'image de Mme Pandellé, dynamique présidente de l'Amicale du quartier de la Gare/Clos Saint-Marcel. Des questions particulièrement sensibles pour les habitants ont été discutées :

- examen des différents projets concernant la circulation avenue de la Gare ; discussion à propos des mesures de sécurité les mieux adaptées (notamment aux abords de l'école des Clos Saint-Marcel) ;
- discussion du projet de stationnement payant du parking Robinson ;
- stationnement unilatéral rue des Clos Saint-Marcel ;
- stationnement sur et aux abords de la placette de la faculté de Droit ;
- pollution des autobus de la RATP ;
- pollution auditive provoquée par les tondeuses à gazon le dimanche ;
- rue Houdan, feu situé devant le cimetière : temps de passage piéton trop court ;
- problèmes de sécurité propres à tout le quartier découlant notamment du stationnement anarchique de voitures non verbalisées ; proposition de solutions d'avenir (ilôtiers, contractuels).



Les Clos Saint-Marcel - Robinson ; comment résoudre au mieux la circulation avenue de la Gare et le stationnement aux abords de l'école des Clos Saint-Marcel : M. Simonnet, directeur des services techniques, soumet des propositions au public. De gauche à droite, MM. Pourrez, conseiller municipal délégué, Collet et Poulain, maires adjoints, Ringenbach, maire, Benoît et Bonté, maires adjoints.

SELLIER-LEBLANC

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE
92340 BOURG-LA-REINE

livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**



COMBUSTIBLES (S.A.)

Tél. 664.19.16

FUEL livraison à partir de 1 000 litres

Connaissez-vous votre Bulletin Municipal d'Information ?

Les résultats du sondage

Des questionnaires centralisés au service des relations publiques, on peut tirer des enseignements très intéressants qui seront mis à profit pour que le bulletin municipal colle de plus près aux souhaits exprimés par les Scéens.

Les résultats obtenus en réponse à la question portant sur la lecture du bulletin avoisinent les 100 % de réponses positives (les non-lecteurs du BMI ne pouvaient guère répondre à la suite du questionnaire).

Quant à la régularité de lecture, **une grande majorité le lit (ou le parcourt) chaque mois (89,3 %)**. Les lecteurs occasionnels représentent 10,7 %.

L'archivage et la conservation du bulletin sont relativement importants ; **60,7 % des personnes qui le lisent** (de façon régulière ou occasionnelle) **le conservent** plus ou moins longtemps. Quelques-uns gardent tous les numéros et les archivent ; plus souvent, les bulletins sont conservés quelques mois ou d'un mois sur l'autre essentiellement pour avoir « sous la main » des informations pratiques telles que le calendrier, les services de garde, etc.

Nombreux sont ceux qui découpent dans le BMI les articles sur les sujets qui les intéressent et constituent des dossiers qu'ils conservent (histoire, TGV, Chaire, etc.).

Beaucoup de personnes désirent des dossiers de fond plus nombreux sur des thèmes particuliers. A contrario, d'autres souhaiteraient beaucoup plus de « flash » illustrés et moins d'articles de fond.

Un grand nombre, en tout cas, désire un peu plus de fantaisie, voir d'humour. Il est à remarquer que ce désir correspond à des tranches d'âge particulières (0/24 ans et 25/44 ans).

Le maintien du BMI tel qu'il est actuellement est plus souhaité par les tranches d'âge les plus élevées. Ainsi, les personnes satisfaites du bulletin tel qu'il existe (contenu-présentation) sont les personnes les plus âgées (45/64 ans et 65 ans et plus).

Les personnes moyennement satisfaites du bulletin le sont en partie parce qu'elles estiment que **celui-ci n'est pas un moyen d'information suffisant**. Mais il faut noter qu'en dehors des moyens d'information à développer qui étaient proposés (affichage électronique et télématique) peu d'autres propositions ont été faites.

Le pourcentage des personnes totalement insatisfaites quant au contenu est relativement faible (5,2 %).

Quant à l'aspect « physique » du bulletin, son format, les illustrations, la mise en page, **76 % des personnes le trouve agréable parce que clair**, bien présenté et avec une publicité qui sait rester discrète. 19,8 % sont satisfaits mais souhaiteraient un format plus petit pour un archivage éventuel et/ou plus d'illustrations, enfin, un peu moins de classicisme. Dans ce pourcentage on retrouve souvent cette réflexion : « le bulletin n'est ni ennuyeux, ni agréable ; il est utile, pratique ». 2,9 % des personnes le trouvent mal présenté.

Les rubriques les plus lues sont, par ordre décroissant : l'histoire de Sceaux (46,9 %), la vie associative et culturelle (42,1 %), l'équipement de la ville (41,7 %), les éditoriaux (30,5 %), l'environnement quotidien (26,7 %), l'action sociale (25,7 %), les compte rendus de séances publiques du conseil municipal (24 %) (à noter que cette rubrique ne paraît de façon systématique que depuis une année à peu près et que l'intérêt qu'elle suscite est appelé encore à se développer), le sport (20 %).

La question portant sur les rubriques à développer proposait 7 types de sujets et une option ouverte « autre ». Beaucoup n'ont pas utilisé cette dernière. **Cependant, 5 propositions sont revenues suffisamment souvent pour qu'elles soient notées** ; les compte rendus réguliers des séances publiques du conseil municipal, les projets de la commune (« le futur » sans spécification de domaine particulier), une rubrique « courrier des lecteurs », les programmes du cinéma Trianon, une page « faits divers ».

A la question posée sur le souhait de voir se développer d'autres moyens d'information, 15,7 % des personnes sont favorables à l'affichage électronique, 7,6 % à la télématique. Concernant ces deux techniques proposées, toutes les autres réponses sont négatives mais il semble que **ce refus porte plus sur l'affichage électronique** (qui enlaidirait la ville) **et la télématique que sur la question même du développement d'autres moyens d'information**. Le coût de telles techniques semble souvent avoir été déterminant dans la réponse négative.

Quelques autres propositions ont néanmoins été faites telles qu'une permanence téléphonique pour des renseignements d'actualité, des rencontres avec les élus (ce vœu est exaucé avec l'organisation de tables rondes de quartier), une radio locale, une feuille d'information « légère » en plus du bulletin, etc.

Élection des représentants à l'assemblée des Communautés européennes

Scrutin du 17 juin 1984

RÉSULTATS POUR LA VILLE DE SCEAUX

	Nombre	%
INSCRITS	13 295	
VOTANTS	8 213	61,77 %
BLANCS ET NULS	131	1,59 %
SUFFRAGES EXPRIMÉS	8 082	98,40 %
ONT OBTENU		
Liste « Union de l'opposition pour l'Europe et la défense des libertés, liste présentée par l'UDF et le RPR, conduite par Simone Veil »	4 209	52,08 %
« Liste socialiste pour l'Europe » (Lionel Jospin)	1 458	18,04 %
Liste « Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries » (Jean-Marie Le Pen)	1 044	12,92 %
« Liste ERE européenne, Entente Radicale Écologiste pour les États-Unis d'Europe » (Olivier Stirn)	373	4,61 %
« Liste présentée par le Parti Communiste Français » (Georges Marchais)	320	3,96 %
Liste « Les verts - Europe écologie » (Didier Anger)	225	2,78 %
Liste « Réussir l'Europe » (Francine Gomez)	202	2,50 %
Liste « Différents, de gauche en France, en Europe. La 3 ^e liste de gauche Henri Fiszbin/Serge Depaquit présentée par le PSU/Les communistes démocrates et unitaires »	78	0,96 %
« Liste pour les États-Unis d'Europe » (Henri Cartan)	62	0,77 %
Liste « Au nom des travailleurs qui en ont assez d'être trahis par la gauche ou opprimés par la droite, liste conduite par Arlette Laguiller/Lutte ouvrière »	45	0,56 %
Liste « Initiative 84, liste des jeunes entrepreneurs, l'Europe pour entreprendre, conduite par Gérard Touati »	29	0,36 %
Liste « Pour un parti des travailleurs - Liste ouvrière et paysanne d'unité soutenue par le Parti Communiste Internationaliste et des militants du mouvement ouvrier de toutes tendances politiques et syndicales » Marc Gauquelin	17	0,21 %
Liste « UTILE (Union des Travailleurs Indépendants pour la Liberté d'Entreprendre) » (Gérard Nicoud)	11	0,14 %
Liste « Parti ouvrier européen » (Jacques Cheminade)	9	0,11 %

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Permis de construire ou de démolir

Avis

13, impasse des Aulnes

Pétitionnaire : M. Pile

Nature des travaux : démolition

Auteur du projet : M. Albin, maître d'œuvre indépendant

Avis favorable le 12.04.1984

13, impasse des Aulnes

Pétitionnaire : M. Pile

Nature des travaux : modificatif

Auteur du projet : M. Albin, maître d'œuvre indépendant

Avis favorable le 10.05.1984

7 bis, place du Général-de-Gaulle

Pétitionnaire : M. Lingelser

Nature des travaux : modification de façade

Auteur du projet : M. Gay, architecte

Avis favorable le 10.05.1984

149 et 149 bis, rue Houdan

Pétitionnaire : M. Paul, architecte, auteur du projet

Nature des travaux : aménagement intérieur

Avis favorable le 10.05.1984

Ilot Charaire - Ilot 5

Pétitionnaire : Ville de Sceaux/HLM Vallée de la Seine/SLP

Nature des travaux : construction de salles de réunions, commerces, hôtel

Auteurs du projet : MM. Freon, Guibout, Schneider, architectes

Avis favorable le 17.05.1984

Décisions

47, rue de l'Yser

Pétitionnaire : M. Landier, auteur du projet

Nature des travaux : clôture

Permis accordé le 03.05.1984

14 ter, rue du Docteur-Berger

Pétitionnaire : clinique Dupré, auteur du projet

Nature des travaux : clôture

Permis accordé le 07.05.1984

43 et 43 bis, avenue Le Nôtre

Pétitionnaire : MM. Pannet et Prineau, auteurs du projet

Nature des travaux : création d'aires de stationnement

Permis accordé le 18.05.1984

Erratum

Nous avons indiqué, dans le précédent numéro du BMI, que le permis de construire demandé pour la construction d'un local de rangement 28 ter, rue des Clos Saint-Marcel avait été accordé. Il s'agit d'une erreur, ce permis ayant été refusé.

Parcs de stationnement

Nous vous informons que durant le mois d'août, les stationnements munis d'horodateurs ou de parcimètres seront gratuits sur la commune.

Environnement quotidien : Sceaux Ville Propre

Protection contre le bruit

M. André Benoit, maire adjoint chargé des travaux municipaux, notait, dans un article paru dans le bulletin municipal n° 133 de janvier 1984, des recommandations en matière de protection contre le bruit.

Nous vous les rappelons ici à la veille des

congés d'été et pour la tranquillité de tous, notamment en ce qui concerne les nuisances provoquées par les tondeuses à gazon :

- Tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution à l'intérieur des propriétés, des habitations ou de leurs dépendances, tels que ceux qui proviennent d'électrophones, de magnétophones, d'appareils de radio-

diffusion, de hauts-parleurs, d'instruments de musique commerciaux ou ménagers, sont interdits et en particulier entre 22 heures et 7 heures.

- Tous les bruits causés par l'emploi d'artifices, travaux bruyants, engins de chantier, fêtes locales, sont interdits sauf autorisation spéciale.

NE LAISSEZ PAS LE BRUIT VOUS RENDRE MALADE



246.94.47

31, Rue d'ENGHEN 75010 PARIS

Comité National
d'Action contre le Bruit **CNAB**

Pour que votre voisinage ne devienne pas une meute ne laissez pas votre chien aboyer le premier



*Contre le bruit, aide
à mieux vivre ensemble*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

L'Animathèque-MJC vous propose une quarantaine d'activités réparties en six secteurs :

- secteur artisanal,
- secteur chorégraphique,
- secteur éducatif,
- secteur linguistique,
- secteur musical,
- secteur sportif.

Les activités sont organisées suivant la saison scolaire et s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux adultes.

Renseignements jusqu'au 13 juillet et à partir du 3 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, 21,



rue des Ecoles à Sceaux ; tél. 350 05 96. Fermeture annuelle en août.

Inscriptions à partir de la 2^e semaine de septembre, activité par activité, selon un calendrier qui sera publié et affiché dès la fin juin.

La MJC c'est aussi...

- des expositions permanentes ;
- des stages de loisirs et formation ;
- des propositions de spectacles à tarif préférentiel ;
- des informations sur les loisirs, les spectacles et les vacances ;
- des services associatifs (permanences, prêt de salles, reprographie...);
- des permanences diverses :
 - CIAS (Centre Information Accueil Services), les lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 12 h et les mardi et jeudi de 15 h à 17 h ;
 - PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information, d'Orientation), le mercredi après-midi à partir de 15 h ;
 - écrivain public, le mardi de 9 h à 10 h 30 ;
- des possibilités de petites annonces.

Alors, amis Scéens, n'hésitez pas : informez-vous et préparez la saison 1984/85.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Centre Socio-Culturel des Blagis

Le mercredi 2 mai s'est tenue, au Centre Socio-Culturel des Blagis, à l'initiative de l'association de gestion du Centre, une soirée débat sur le thème suivant : « *Action sociale, action culturelle* » ; quels objectifs à mettre en place pour le quartier des Blagis pour les années à venir à partir de l'outil Centre Socio-Culturel.

Quatre-vingt personnes participaient à cette réunion (habitants, adhérents, élus municipaux, responsables associatifs, animateurs, travailleurs sociaux...).

Une seconde réunion de travail s'est tenue le mercredi 6 juin afin de préciser et de formaliser ces objectifs.

Un compte rendu de ces réunions est à votre disposition à l'accueil du Centre.



Collège universitaire Fontenaisien

Antenne de Sceaux

La saison s'est terminée le jeudi 17 mai sur une conférence fort appréciée de Régine Perroud.

Nous ouvrirons notre 5^e année le jeudi 15 novembre à 15 h. C'est Mme Madeleine Hours, Conservateur en chef honoraire des Musées Nationaux, spécialiste de la restauration des tableaux, qui traitera le sujet suivant : « *Les secrets des chefs d'œuvre, ou l'étude scientifique des peintures* ».

Comme les années précédentes le programme complet de l'antenne de Sceaux sera inséré dans le Bulletin Municipal d'Information de septembre.

Les inscriptions au Collège seront reçues dès le mois d'octobre 1984 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, tous les mercredis de 15 h à 17 h, et au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tous les jeudis de 14 h à 16 h.

Le meilleur accueil vous y sera réservé.

Bonnes vacances. Rendez-vous en octobre.

Sceaux-Accueil

La saison s'achève et c'est pour notre association l'heure des bilans. Au cours de cette année nous avons voulu diversifier les activités pour multiplier rencontres et échanges : visites de Paris, cercles et sorties littéraires, conférences d'histoire de l'Art, théâtre, voyages, accueil « *mamans* », accueil « *jeunes retraités* », bridge, conversation anglaise, marche, vélo, ping-pong, tennis, piscine, mise en forme, art floral, couture, travaux manuels.

Les visites de Paris avaient, entre autres, mis à leur programme les expositions Turner et Raphaël ; les rencontres littéraires nous ont permis de vivre de grands moments de poésie avec Pierre Seghers et Jean-Noël Sissia ; parmi les nombreux spectacles, citons « *A chacun sa vérité* » de Pirandello, « *Le Ballet du XX^e siècle* » de Maurice Béjart, « *Désiré* » de Sacha Guitry ; nous avons pu proposer deux voyages, une journée à Bruges et quatre jours à Moscou.

Nous vous souhaitons d'heureuses vacances et nous vous donnons rendez-vous début octobre.

Renseignements au 660 94 00 et au 350 77 61.

Les animatrices de Sceaux-Accueil

Des travaux en juillet

En raison de travaux importants de réfection intérieure du Centre, l'accueil de celui-ci, pour le mois de juillet, se limitera à la population « *jeunes et adolescents* ». Se renseigner sur place 2, rue du Docteur-Roux ou téléphoner au 660 51 18 pour connaître les heures et les activités proposées.

Ping-Pong jeunes et adultes

A compter du samedi 2 juin et tous les samedis, de 14 heures à 17 heures, ouverture d'un après-midi ping-pong animé par un animateur du Centre Socio-Culturel. D'autres temps de jeu dans la semaine pourront se mettre en place avec ce même animateur.

**PLOMBERIE — CHAUFFAGE
DÉPANNAGE**

Michel DELCENSERIE

82, avenue Ferdinand-Fenzy - 92160 ANTONY
☎ 668.21.14

Pour les cadeaux, j'ai « La Gloriette »
Pour les cadres, j'ai « La Gloriette »
Pour l'accueil et le charme, « La Gloriette »
Pour parler, j'ai « La Gloriette »
J'ai « La Gloriette » en souvenir
Comme on a des souvenirs d'Amour
4, rue Florian - 92330 SCEAUX - tél. 350 46 10

ASSOCIATIONS

Association des Artistes Scéens

L'association « Les Artistes Scéens » qui regroupe peintres et dessinateurs de notre commune a tenu, du 28 mars au 27 avril dernier à la MJC, son 9^e salon.

Cette manifestation, jeune encore, se fait remarquer par une qualité d'ensemble tout à fait réjouissante qui nous a semblé en progrès cette année sur les crus précédents.

Plus de quarante exposants, dans une présentation un peu trop dense (mais il ne pouvait en être autrement) ont occupé les deux salles sympathiques et lumineuses de la MJC, quatre semaines durant. Saluons au passage le travail de ceux à qui incombait l'accrochage et qui ont su présenter harmonieusement des œuvres aux tendances les plus diverses.



Dans un tel regroupement, par définition fort varié, nous avons apprécié en particulier l'équilibre et la rigueur de la composition chez des artistes tels que Mme Oualid (qui remporte le prix de la MJC avec une sobre nature morte en blanc et gris), Mme Lajoix et Mme Henriot, ou encore M. Leroy (qui pour sa part recueille le prix des Artistes Scéens). L'exubérance coloristique se retrouve quant à elle dans certains paysages, tels ceux de M. Balland, M. Sablon, Mme Soffer et dans des natures mortes telles celles présentées par Mme Gily, Mme Bunel ou M. Vergeot. Les traitements en demi-teintes réussis dans les toiles de Mme Molina, Mme Schneider, et dans le petit « Pavillon de l'Aurore » proposé par Mme Lucas. Mentionnons à part les portraits saisissants et mystérieux qui ont valu à Mme Merlin de se voir remettre le prix du Salon et aussi les subtiles décompositions de lignes et de lumières traitées par Mme Marinie. La section des dessins, aquarelles et gravures était également d'une grande densité et d'une non moindre qualité. M. Brulard emporte haut la main le prix du Rotary Club avec une gravure de sous-bois étonnamment ensoleillé.

Nous avons bien aimé aussi les pastel d'Annie Lartigaud, les dessins d'Eliane Lemoigne et d'Agnès Serusclat, la plume de Michel Wahl, les gouaches d'Andriamahaleo et de Chevallier, la peinture sur soie de Claudine Guillon, les aquarelles de M. Bomfils et de Mme Cornet.

Deux innovations enfin : la naissance d'une petite section de sculpture (ce n'est qu'un début, mais il est plein de promesses) et l'invitation faite à M. Joly de présenter quelques-unes de ses aquarelles à l'occasion du Salon. Les visiteurs ont pu admirer ce que sont la maîtrise et la distinction en la matière.

Nous avons appris que le dixième Salon serait scindé en deux manifestations. Au printemps : la peinture à l'huile et la sculpture ; à l'automne : le dessin, la gravure, l'aquarelle et autres œuvres sur papier. Cette nouvelle formule doit être mise en route dès la prochaine rentrée en accord avec la MJC.

Rencontres d'Aulnay Festival du Val d'Aulnay

L'association « Rencontres d'Aulnay », issue de l'association « Nuits de Sceaux » organise depuis deux ans un Festival réservé aux jeunes artistes de haut niveau. Cette année, il avait lieu du 6 au 27 mai 1984.

Des cadres exceptionnels comme la Vallée aux Loups, le parc Thévenin, le parc des Pépinières Croux et le parc de la Roseraie (CREP), accueillent ce Festival.

Cette formule originale de « Divertissement - Promenade » dans ces lieux particulièrement attractifs, est un atout important pour les jeunes interprètes dont le talent fut fort apprécié.



Le 13 mai dernier, au parc Thévenin : le quintette de l'Île-de-France (Vincent Friberg).

Citons, en particulier Vincent Friberg, excellent hautbois, ancien élève du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, qui interpréta remarquablement avec son groupe, le Quintette à vent de l'Île-de-France, les « Dix-sept varia-

Les Samedis Musicaux de Sceaux

La saison 1984/85 commencera dès l'automne et offrira à nouveau des formations variées dont la renommée peut être qualifiée d'internationale.

On peut retenir : un récital de piano par Anne Queffelec, de la musique de chambre avec le Quatuor Elyséen (quatuor avec piano) et avec le duo Wright-Ribera (piano-violoncelle). Deux orchestres particulièrement connus compléteront ce programme : l'Orchestre de chambre de Versailles, dirigé par Bernard Wahl, et l'Orchestre de chambre de Pforzheim qui vient d'être invité à nouveau par Radio-France.

Dès le mois de septembre, sur simple demande au secrétariat des Samedis Musicaux de Sceaux, Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, tél. 350 05 96, le programme détaillé de ces concerts pourra être expédié.

tions » de Jean-Michel Damase ; Catherine Rempp, à la harpe (également ancienne élève du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, classe d'Odette Le Dentu), Florence Bellon, flûte, et Jean-Jacques Decreux, basson, nous charmèrent en trio avec des œuvres de Bizet, Gordon Jacob et André Jolivet, mort il y a 10 ans cette année.

Félicitons aussi Eric Sombret, cor, dont les magnifiques sonorités furent particulièrement appréciées.

Tous ces artistes jouèrent dans des conditions difficiles car il faisait humide et froid et cependant le public fut très nombreux pour les applaudir.

Mais si la poésie était alliée cette année à la musique et à la nature, il faut signaler le diaporama « Val d'Aulnay - Val d'Histoire » dont le but était de mettre interprètes et auditeurs dans l'ambiance historique de ces parcs et demeures.

Le Hameau d'Aulnay, décrit par un habitant de Sceaux, L.-C. Gaignat, était placé dans son contexte par une description de son environnement au XVIII^e siècle où Sceaux était largement représentée.

Par ailleurs, une exposition bâtie sur le même plan que l'audiovisuel permettait aux visiteurs de prendre connaissance d'une intéressante documentation constituée par les apports de collectionneurs locaux et d'admirer de très beaux pots de pharmacie ainsi que deux assiettes du XVIII^e siècle de la Faïencerie de Sceaux.

T.V. Express

TÉLÉ-DÉPANNAGES-VIDÉO
546.57.00

17, Av. de Montrouge, 92340 BOURG-LA-REINE



ETS. **BASSEREAU**

fabrique, pose, entretient et répare

**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS**

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

ASSOCIATIONS

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Concert de l'orchestre du 27 mars 1984

M. Vigneau a eu, cette année encore, à résoudre la quadrature du cercle : trouver pour le concert annuel de l'orchestre de notre conservatoire un programme qui soit techniquement accessible aux élèves, tout en étant musicalement intéressant.

De ce point de vue, la 1^{re} suite de « Peer Gynt » de Grieg ne fut qu'une demi-réussite. Cette musique, dont le pittoresque et la poésie maniérée paraissent aujourd'hui terriblement datés, réclame, pour « passer », une perfection dans sa réalisation à laquelle les cordes de l'orchestre, malgré tout le travail accompli, ne sauraient prétendre.

Mais ce n'était qu'un hors-d'œuvre, et la « Symphonie concertante en sol majeur » du Chevalier de Saint-Georges fut autrement intéressante. Malgré la vogue de la « musique ancienne » (qui, en fait, va du moyen âge au 18^e siècle), la musique française qui a succédé à l'âge d'or des Couperin et de Rameau reste peu jouée. L'acuité du trait et la conduite rigoureuse des lignes n'ont pas la séduction immédiate de la mélodie italienne dont l'effet est décuplé par un support rythmique généralement très simple, mais très efficace. Et ce classicisme français, qui nous semble, peut-être à tort, plus formaliste et décoratif que directement émouvant, est plus éloigné de nous que la musique d'un exact contemporain du Che-

valier de Saint-Georges, Joseph Haydn, dont l'imagination inépuisable transcende le style de la première école de Vienne. Quoiqu'il en soit, l'interprétation pleine de vie et de fraîcheur de cette symphonie concertante, avec ses deux vaillants solistes, fut un enchantement et une invite à découvrir un domaine presque inconnu.

La dernière partie du concert était consacrée aux « Variations sur un thème de Haydn », première des grandes œuvres spécifiquement symphoniques de Brahms. Au-delà des difficultés purement instrumentales (les cordes, par exemple, jouent souvent dans des tonalités fort incommodes), il faut parvenir à préserver la lisibilité de la polyphonie et l'exactitude des structures rythmiques, malgré une écriture orchestrale assez compacte. C'est alors seulement que peut s'épanouir le lyrisme élégiaque, sombre ou éclatant de cette page célèbre. Ce que nous avons entendu prouve que l'ambition paie. Le travail de préparation a dû être considérable, mais le résultat obtenu et le succès auprès du public en furent la juste récompense. L'enthousiasme de l'orchestre et de son chef, qui semble particulièrement à l'aise dans ce répertoire, faisait plaisir à voir, et l'exécution de cette œuvre difficile fut vraiment remarquable. La section finale fut bissée, pour la plus grande joie de l'auditoire.

J.J. Chevré

La réussite de ce concert est indubitable. Elle est due bien évidemment à son chef d'orchestre, directeur du conservatoire, M. Vigneau, mais aussi au travail obscur de tous les professeurs. Les cordes, en particulier, nous ont paru une discipline bien vivante ; pourtant

la France manque, paraît-il, de cordes, et l'on dit qu'il y en a moins cette année au conservatoire. A cette interrogation M. Vigneau répond : « Il y a du vrai et du faux dans votre question. Si la pénurie nationale d'instrumentistes à cordes est réelle, le problème n'est pas nouveau, hélas, et ne sera pas réglé avant une génération : sa solution passe en effet par la formation des professeurs qui formeront à leur tour les professionnels dont manquent nos orchestres nationaux et régionaux.

Paradoxalement, « nos » cordes ne se sont jamais aussi bien portées et votre erreur m'étonne. En constante progression depuis plusieurs années leur effectif est aujourd'hui de 150 élèves ! En quatre ans les violonistes ont augmenté de 50 %, les violoncellistes de 30 %, les altistes ont presque doublé... ».

Ce développement constaté par M. Vigneau pour les cordes, nous le souhaitons réellement, pour toutes les disciplines qui trouveront toujours matière à s'exprimer dans l'orchestre et, pour les diriger, des professeurs de haut niveau dans notre conservatoire.

Le samedi 15 septembre prochain à l'ancienne chapelle, 7, place Condorcet à Bourg-la-Reine, se tiendra la bourse aux livres de formation musicale. A 13 h 30 : vente des livres ; à partir de 15 h : achat des livres.

Club des aînés

Séjour à Samoëns

Le 17 mars, une quinzaine de membres du Club sont partis en vacances de neige à Samoëns, en Haute-Savoie, pour 13 jours.

Le petit car de Sceaux nous ayant transportés à la gare de Lyon, nous avons pris le TGV qui nous a conduits en moins de trois heures quinze à Bellegarde. Un autocar confortable nous a menés ensuite jusqu'à Samoëns en longeant la vallée de l'Avre par Cluses pour reprendre la vallée du Giffre.

Il faisait beau et encore jour et ce fut déjà une première excursion. Nous sommes arrivés à destination frais et dispos, contents de ce voyage. A l'hôtel, l'accueil a été séduisant, les chambres confortables ; quant à la table elle fut d'un bout à l'autre du séjour très appréciée.

L'animation était, elle aussi, bien organisée ; notre club, en particulier, s'est distingué par ses chants et ses danses folkloriques. Bravo une fois plus pour son maître de chorale et son professeur de danses.

Nous avons goûté également au plaisir de la promenade autour de Samoëns. Vus des pentes qui entourent la ville, les sites sont admirables. Nous avons vu, en autocar, l'impressionnant « Cirque du Fer à Cheval » puis les champs de neige de Flaine, de Morillon, etc. Notre cycle d'excursions s'est terminé par la visite d'Annecy, ville que nous avons retrouvée, pour la plupart d'entre nous, plus belle et plus vivante que jamais.

Pour terminer, une révélation : nous avons parmi nous de nouveaux skieurs de fond, dames et messieurs qui, pour la première fois, ont réussi à tenir sur leurs skis, et ont fini par parcourir des kilomètres. Il faut le faire !

Mais avec tant d'occupations le moment du retour fut vite arrivé et c'est dans le même confort, et, au surplus, bronzés, que nous avons regagné notre bonne ville de Sceaux.

Marcel LECOQ

Le Club des aînés (95, rue Houdan, tél. 661 68 45) est ouvert les lundi, mercredi et vendredi à partir de 14 h 30.

Daensité

Cet été...

DENSITE DANSE MODERNE

STAGES D'ETE

- à Sceaux: **Débutants**
..du 2 au 6 juillet
..du 9 au 13 juillet (de 19 à 21h.)

- à Lumbin (Grenoble): **Intermédiaires / Avancés**
..du 18 au 31 Août (6h. par jour)

Jacqueline MILLON

INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS:
702 58 92

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 3.000 F - QUALIFELEC IV 742

ASSOCIATIONS

Cyclo-Tourisme de la Ville de Sceaux

La saison a débuté au mois de mars. Dès le mois d'avril, cinq Scéens participaient à « Pâques en Provence » pour parcourir les 400 km de la « Flèche Pascale Velocio ». Le départ se donnait à Bourg-en-Bresse et l'arrivée se faisait à Fontvieille le lendemain, dimanche de Pâques. La circulation était fluide le long du parcours mais le vent contraire dans la vallée du Rhône. Bollène, Carpentras, Cavailon, Saint-Rémy-de-Provence : nous atteignions Fontvieille vers 7 h du matin. Après le contrôle d'arrivée, Bonnemaison, Maréchal, Marie, Seron et Soutif recevaient la médaille récompensant leur performance. Un petit tour du côté du moulin d'Alphonse Daudet et ils rejoignaient Paris.



Vélo Club Scéen

L'ouverture de la saison des 3^e et 4^e catégories s'effectua sur le circuit de Rungis. Les résultats du VCS furent satisfaisants.



La victoire de Christophe Lisandre à Sermèze, le 29 avril.

De nombreuses années auparavant, en 1938, et pour cette même course qui partait, à l'époque, de Notre-Dame le vendredi Saint et arrivait le dimanche aux Baux-de-Provence (795 km), cinq cyclos, « Les tandémistes parisiens », prenaient le départ : Paul Charrel (Lyon), Albert Lagneaux (Paris), René Martinez (Paris), Alex Singer (Levallois) et... Lolo Berger (Sceaux).

C'est à Sceaux que le dimanche 6 mai le CTVS organisait son 1^{er} brevet Audax de 200 km. Quarante-vingt cyclos prenaient la route de la vallée de Chevreuse jusqu'à Maintenon où ils s'arrêtaient pour un ravitaillement ; la route du retour passait par les côtes d'Orphin-Bullion et de Villiers-le-Bacile.

L'arrivée s'effectuait à 18 h aux baraquements où des médailles étaient remises. L'Office Municipal des Sports offrait une coupe pour fêter le 80^e anniversaire de la création des brevets Audax en France, coupe remise par Lolo Berger au Club athlétique de l'Hay-les-Roses qui présentait le plus grand nombre de participants classés au brevet Audax 200 km.

Merci aux bénévoles qui ont aidé à faire une réussite de cette journée, à M. Louap, Commissaire de police et à son équipe qui assuraient la protection des coureurs au départ et à l'arrivée, et aux secouristes de la Croix Rouge de Sceaux.

Pour tous renseignements sur le CTVS, téléphoner à :

- Lolo Berger, président, tél. 661 22 01 ;
- René Bonnemaison, secrétaire, tél. 661 02 95 ;
- Norbert Dalioli, tél. 402 32 75.

Pour les cadets, la première course eut lieu le 1^{er} avril sur un circuit de 40 km, de Voisins-le-Bretonneux en passant par Port-Royal, les 17 Tournants, Millon-la-Chapelle, retour à Voisins-le-Bretonneux sous la pluie et la neige. Un chocolat et des croissants réconfortèrent les jeunes courageux.

Depuis le début de saison 1984, les cadets ont participé à 7 courses (6 fois dans les 10 premiers), les 3^e et 4^e catégories à 12 courses et la seconde catégorie à 13 courses.

A noter, la victoire au sprint, le 29 avril, de Christophe Lisandre, à Sermèze, sur un circuit de 8 km à effectuer 11 fois.

Pour tous renseignements sur le VCS, téléphoner à :

- Lolo Berger, président, tél. 661 22 01 ;
- Gérard Wirtzler, directeur sportif, tél. 702 07 27 ;
- Jacky Morel, dirigeant, tél. 660 16 44 ;
- Patrick Joumier, délégué des coureurs, tél. 677 08 94.

Piscine des Blagis

Les « Belugas »

La relève du commandant Cousteau sera-t-elle assurée ?

C'est certain. En effet, le dimanche 20 mai, a eu lieu la journée porte ouverte des « Belugas » (section plongée de l'ASBR).

Les visiteurs se sont beaucoup intéressés à des projections de films et de diapositives. Ils ont admiré l'exposition de coquillages, de matériel et d'animaux sous-marins.

L'essentiel étant de participer, des moniteurs ont donné les premiers rudiments à de nouveaux adeptes, qui ont ainsi reçu leur baptême de plongée.



Le club attire non seulement des adultes, mais aussi de plus en plus d'adolescents, et même quelques enfants.

Grand merci à tous les animateurs qui ont réussi à faire partager leur passion et à ouvrir au public le monde mystérieux des profondeurs.

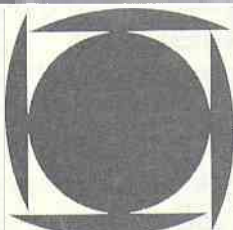
Horaires d'été

- Tous les jours, sauf mercredi, de 8 h 30 à 20 h ;
- mercredi, de 8 h 30 à 22 h.

Cet horaire sera mis en place à partir du dimanche 3 juin jusqu'au 30 juillet et du 1^{er} au 16 septembre.

Fermetures

- Du Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : du 21 juillet au 2 septembre
- De la Maison des Jeunes et de la Culture : du 14 juillet au 2 septembre
- Du Centre Socio-Culturel des Blagis : du 1^{er} au 31 août
- De la piscine des Blagis : du 30 juillet au 31 août



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

ASSOCIATIONS

Compagnie d'Arc de Sceaux

Dans le cadre des jeux des Hauts-de-Seine, une journée de tir à l'arc a été organisée dans le jardin de la Ménagerie à Sceaux. La pratique de ce sport a suscité cette fois encore le plus vif intérêt auprès des habitants de la commune.

La Compagnie d'Arc de Sceaux a été très honorée du passage de M. Pierre Ringenbach, accompagné de son épouse, de M. Jack Bonté, maire adjoint chargé des sports et de M. Roger Jechoux maire adjoint honoraire, son prédécesseur. Notre association les remercie de leur visite.

A l'occasion de cette manifestation au cours de laquelle, de 10 h à 19 h, les archers présentaient et faisaient essayer le matériel, le club a enregistré de nombreuses options pour l'année prochaine. Il est prévu une autre journée porte ouverte courant septembre ; il y sera également pris les adhésions des candidats au tir à l'arc.

La Compagnie d'Arc de Sceaux est maintenant une solide section et son évolution laisse

espérer les meilleurs résultats. Le classement de certains de nos archers en compétition, dans les communes de notre département et autres, en est la meilleure preuve.

Nous citerons pour l'exemple le classement régional :

- Classement de ligue, saison 1983-84 en salle : Brigitte Fremaux, 2^e sur les meilleures performances d'hiver, et Jean-Claude Fremaux 8^e ;
- classement par équipe de Club, équipe de 5 tireurs, les 4 meilleurs scores étant retenus : Sceaux 3^e de ligue avec 10 926 points, Suresnes 1^{re} avec 10 985 points ;
- record de l'Ile-de-France : Sceaux 2 220 points ;
- à Cosne-sur-Loire, en FITA STAR, Brigitte Fremaux, en senior femme, remporte le challenge ;
- à Fontainebleau, en fédéral, Eric Bognolo, 2^e des seniors hommes, nous rapporte une médaille ;
- à Nemours, en FITA 3^e catégorie, une autre

médaille pour Jean-Claude Fremaux qui prend la 3^e place ;

- à Aubergenville, en FITA niveau 2, une médaille pour Brigitte Fremaux (1 119 points) qui obtient sa 2^e qualification de Championnat de France ;
- Jean-Claude Fremaux, à ce même FITA, niveau 3, a fait second et remporte une médaille avec 1 130 points.

Mais il est d'autres archers qui, parmi nous, sont déjà prêts, par leurs performances, à représenter notre Compagnie et notre ville en concours. Tous nos vœux de réussite à ces futurs champions. Et n'oublions pas ceux qui, moins tentés par la compétition, se contentent seulement de la détente et de la sérénité que procure cette discipline. Pour cette catégorie aussi la Compagnie a sa raison d'être, et nous sommes heureux de regrouper tout ce monde dans une ambiance amicale et sportive.

Alain GERBAUD
Capitaine

Association Autonome de Parents d'Élèves de Sceaux

L'Association Autonome de Parents d'Élèves de Sceaux (AAPES) regroupe tous les parents qui ont un enfant scolarisé à Sceaux dans les établissements de l'enseignement public et qui sont attachés aux quatre principes fondamentaux suivants :

- Sens de l'effort personnel dans le travail pour l'élévation de la connaissance ;
- respect de la moralité, de l'esprit civique et de la famille ;
- développement d'un enseignement de qualité dans le respect de la dignité humaine ;
- tolérance totale de toutes les opinions dans un apolitisme rigoureux et une absence absolue d'idéologisme à l'école, au collège et au lycée.

Autour de ces quatre principes nous menons une action adaptée à chaque établissement dans le seul but d'obtenir pour nos enfants une instruction, c'est-à-dire un acquis de connaissance, qui leur permettra d'aborder l'âge adulte avec un savoir suffisant pour se déterminer librement dans tous les domaines.

Le reste, c'est-à-dire l'éducation, est un droit, ou mieux, un devoir que chaque famille possède ainsi que le précisent aussi bien les « Droits de l'Homme » que notre Constitution. et qu'aucun gouvernement, quel qu'il soit, n'a le droit de nous retirer.

L'AAPES est constituée de quatre sections :

- La section « *maternelle et primaire* » couvrant les quatre groupes scolaires ;
- la section « *Lycée d'Enseignement Professionnel Florian* » ;
- la section « *lycée et collège Marie-Curie* » ;
- la section « *lycée et collège Lakanal* ».

Chaque section, sous l'animation d'un responsable, agit dans la plus stricte autonomie, mais reçoit de la part du bureau l'aide qu'elle juge nécessaire et apporte à l'AAPES sa contribution aux actions communes.

L'AAPES est membre de l'Union départementale, ce qui lui permet d'avoir le contact avec les autorités académiques ; elle est affiliée à l'Union nationale ce qui lui permet le contact avec le ministère. Par sa participation active à l'Union nationale (Mme Detienne, attachée de presse du président national, M. Planès, vice-président national) l'AAPES est dans une situation privilégiée au plan du contact avec le ministère, et peut ainsi apporter à ses adhérents des informations sûres par le biais des réunions et du bulletin.

Il n'est pas possible, dans ces quelques lignes, de détailler les actions entreprises dans les divers établissements scolaires de Sceaux, mais les responsables cités plus loin peuvent répondre à vos questions.

Vous noterez cependant que l'AAPES organise chaque année, invitant les associations autonomes de parents d'élèves des communes voisines, une réunion d'information sur l'entrée en 6^e et une sur l'entrée en seconde et le bac, réunions très ouvertes, originales dans leurs présentations, et attirant de plus en plus de participants.

L'AAPES participe également aux tables rondes sur les métiers organisés par le CIO (Centre d'Information et d'Orientation).

Quand vous recevrez les propositions d'adhésions à une association de parents d'élèves en septembre prochain, vous aurez le choix entre nous, la FCPE (ex-Cornec) et la PEEP (ex-Lagarde). Nous pensons que cette présentation vous aura éclairé sur ce que sont les Parents Autonomes et qu'elle vous aura décidé à nous rejoindre. Très vite vous serez convaincus du bien-fondé de votre choix. N'hésitez pas à prendre contact avec :

- Mme Detienne pour la section « *maternelle et primaire* » ; tél. 702 32 62 ;
- Mme Bégo pour la section « *LEP Florian* » ; tél. 666 10 65 ;
- Mme Greffier pour la section « *collège et lycée Marie-Curie* » ; tél. 253 31 85 ;
- M. Planès pour la section « *collège et lycée Lakanal* » ; tél. 661 88 09.

P. PLANÈS

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
L. bourgoin
13, rue Eugène-Varlin - 92290 CHÂTENAY
DEVIS GRATUITS **702.59.17 et 631.81.82** 24 h sur 24

COMMUNIQUÉS

Service national - Recensement

En application de l'article L15 du Code du Service national, modifié par la loi du 8 juillet 1983, les jeunes gens âgés de 17 ans sont soumis aux obligations de recensement.

Afin de faciliter l'application de ces nouvelles modalités, une période transitoire est prévue entre juillet 1984 et juillet 1986.

Les jeunes gens nés en **juillet, août, septembre et octobre 1966** devront se faire recenser au mois de **juillet 1984**.

Les jeunes gens nés en **novembre et décembre 1966, janvier et février 1967**, devront se faire recenser au mois **d'octobre 1984**.

Les intéressés se présenteront à la mairie, munis du livret de famille des parents.

Institut Universitaire de Technologie

Le service social « étudiants » recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'IUT de Paris-Sceaux, de la Faculté de Droit de Sceaux, des logements pour la prochaine rentrée universitaire 1984.

Les offres sont à adresser :

- par lettre, au service social des étudiants, IUT de Paris-Sceaux, 8, avenue Cauchy 92330 Sceaux ;
- par téléphone, au 660 06 83 (poste 70), le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermeture annuelle des boulangeries

Quartier du Centre

- M. ANFRAY 102, rue Houdan du 2 août au 4 septembre
- M. THION 78, rue Houdan du 1^{er} au 28 août
- M. DURAND 49, rue Houdan du 3 au 31 juillet
- M. ROZE 6, rue du Docteur-Berger du 6 juillet au 2 août

Quartier Parc - Petit-Chambord

- La Nouvelle Viennoise 135, avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine du 3 au 31 juillet

Quartier de Robinson

- M. HAMELIN 1, avenue des Quatre-Chemins du 1^{er} au 30 août

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par : Les Caves du Midi (11, avenue des Quatre-Chemins) ; La Maison Serron - Codec (155, rue Houdan).

Quartier des Blagis

- M. DUBOIS 17, avenue Lombart à Fontenay du 30 juillet au 3 septembre
- M. BON Centre commercial des Blagis du 30 juillet au 3 septembre

Fermeture des pharmacies de juillet à septembre 1984

Pharmacie GAILLOT

127, rue Houdan
du 14 au 28 août

Pharmacie LAVERDET

106, rue Houdan
du 14 juillet au 15 août

Pharmacie LEBLANC

51, rue de Bagneux
ne ferme pas

Pharmacie PHAN-DUYEN

43, rue des Coudrais
du 4 août au 1^{er} septembre

Pharmacie PIQUET-KUNTZ

144 bis, avenue du Général-Leclerc
du 6 au 26 août

Pharmacie THIEBAUT

7, avenue des Quatre-Chemins
du 1^{er} au 20 août

Pharmacie VARIN

45, rue Houdan
du 12 août au 2 septembre

de nombreux pavillons et appartements déjà équipés;
trop souvent après les dommages...

HALTE AUX CAMBRIOLAGES A SCEAUX

un professionnel de l'alarme près de chez vous

INSTALLATION - SERVICE - COMMUNICATION

28, avenue du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses

● ETUDE GRATUITE

● MISE EN PLACE SOIGNÉE

● GARANTIE TOTALE

● COÛT RAISONNABLE

S.A.R.L. au capital de 20 000 F

TEL. 660.33.42

ALARME - VIDÉO - PROTECTION

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

La ville de Sceaux recrute à compter du 1^{er} août 1984, un(e) gardien(ne) pour son Foyer-logement pour personnes âgées (17, rue des Imbergères). Ce poste comporte un logement de fonction gratuit (F2), une rémunération de départ de 4 000 F net et la possibilité de titularisation après un an.

Adresser curriculum vitae et lettre manuscrite à M. le maire de Sceaux, Hôtel de ville, 122, rue Houdan 92331 Sceaux Cedex.

Médecin cherche à Sceaux pour la rentrée 84, étudiante ou dame sérieuse pour garder 2 enfants (3 et 5 ans), le mardi et le vendredi de 16 h à 20 h et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30 ; possibilité de logement dans chambre indépendante. Tél. 702 01 54 (après 20 h).

Médecin cherche pour août personne de confiance, références exigées, pour ménage et garde d'un enfant de 4 ans à Sceaux, 18 h/semaine ; excellent salaire. Tél. 350 37 69.

Cherche pour début septembre, personne expérimentée et stable pour quelques heures de ménage soigné par semaine. Tél. 702 24 52.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille très sérieuse à votre disposition pour 10 h de ménage sans repassage. Tél. 661 00 85.

Garde malade expérimentée cherche emploi, jours, nuits. Tél. 660 03 17 (après 20 h).

Secrétaire sténo-dactylo, 38 ans, cherche poste stable à Sceaux ou environs. Tél. 661 19 83.

Jeune fille, 17 ans, cherche emploi de secrétaire (sténo 100 mots/minute, dactylo 30 mots/minute) à Sceaux ou banlieue avoisinante. Tél. 350 55 17.

Dame garderait villa ou propriété pendant toutes périodes de vacances. S'adresser à Mme Belle, tél. 350 19 78 pour références.

Jeune femme cherche à garder chez elle un ou deux enfants du lundi au vendredi. Tél. 661 22 76 (aux heures des repas et dans la soirée).

Hôtelier en première année, cherche une place de commis de cuisine pendant la période des mois d'août, septembre. Tél. 660 67 02.

IMMOBILIER

Médecin cherche à louer, pour son domicile, un appartement de 3 pièces, à Sceaux, à partir de

septembre ou octobre. Tél. 702 95 04 (à partir de 19 h).

Jeune femme fonctionnaire, élève de l'ENA, cherche à louer à Sceaux un studio à partir du 1^{er} juillet. Ecrire à Mireille Canals, Préfecture, boulevard Georges-Chauvin, 27022 Evreux Cedex.

Appartement à vendre à Sceaux de 3/4 pièces, 73 m², rez-de-chaussée ; nombreux placards ; proximité transports RER et bus, commerces, écoles ; excellent état général ; cave ; garage en option ; prix : 490 000 F. Tél. 702 83 55.

Sceaux centre, à vendre pavillon 8 pièces principales, 2 salles de bains, garage, chauffage fuel, jardin 300 m². Tél. 661 17 28.

Particulier vend en Haute-Saône (70), 30 km de Besançon, 20 km de Vesoul, maison : séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains, wc, garage, chauffage central bois et fuel ; terrain 20 ares ; prix : 350 000 F. Tél. 16 (84) 78 21 49 (après 19 h).

Fonctionnaire cherche location 2/3 pièces, centre Sceaux. Tél. 950 31 75 poste 62.

Echangerait appartement 3 pièces, quartier des Bas-Coudrais, très bon état, contre appartement 5 pièces ou pavillon 4 pièces et plus, à Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson. Tél. 350 59 88 (à partir de 19 h).

Jeune couple, 2 enfants, cherche location ou location-vente 3/4 pièces à Sceaux ou proches environs. Tél. 660 69 31.

A Menton (06), à louer, en septembre et octobre, appartement 4 personnes, 2 pièces + loggia, vue mer, parking, près plage et tous commerces. Tél. 660 11 65.

Jeune fille cherche chambre aux alentours du lycée Lakanal contre baby-sitting. Tél. 660 42 28.

Cadre cherche à louer pour septembre, pavillon 5 pièces minimum à Sceaux ou les environs. Tél. 657 11 40 (poste 666 ou 766, M. Dujardin).

A vendre, dans la région de Bernay (Eure), à 143 km de Sceaux (affaire valable pour retraite ou week-ends) pavillon année 1976-77 : salle à manger, deux chambres avec penderies, cuisine, salle d'eau avec douche, wc, garage, chauffage électrique, double vitrage, terrain de 2 900 m² environ entièrement clôturé, téléphone, possibilité d'agrandir. Prix : 290 000 F. Téléphoner à Mme Fernandez au 909 34 40 (sauf samedis, dimanches et fêtes).

VENTES

A vendre, 1 caméra « Eumig », 1 appareil à projection « Eumig », 1 appareil photo à plaques (bois), 1 armoire penderie (bois foncé), 1 armoire ancienne (bois foncé, 1 porte glace, 1 tiroir bas), 2 tables salle à manger (bois foncé), 1 poêle à mazout, 1 poêle à bois, 1 joli buffet de cuisine ou salle à manger (rustique, acajou) 1 chambre à coucher (chêne, style contemporain, 3 portes dont 1 à glace au milieu), 1 matelas laine, 1 salle à manger chêne allant avec la chambre, 2 lits 1 personne (sommier et matelas) excellent état, 1 frigidaire, 1 porte musique, 1 violon, 1 poste de radio « Grundig », 1 cuisinière à gaz avec four, 1 cuisinière à mazout, 1 cuve réservoir à mazout, 2 carillons anciens excellent mouvement (belle sonorité, couleur chêne), 1 grand établi d'ancien marchand de cuirs et peaux, 1 grande balance ; prix raisonnables. S'adresser à Mme Ynès-Fayat, tél. 668 67 81.

A vendre table ping-pong pour l'extérieur. Tél. 350 58 85.

A vendre cuvette wc avec abattant et lave-mains d'angle « Selles », couleur pêche, avec réservoir d'eau « La Trombe » et robinetterie « Grohe » ; matériel neuf ; prix : 1 500 F (valeur 2 300 F). Tél. 661 19 23.

A vendre « Fiat Ritmo Abarth 125 TC », gris métal, modèle 83, toit ouvrant, 26 000 km, très bon état ; prix : 50 000 F. Tél. 660 11 65.

A vendre 6 chaises anciennes paillées en merisier, prix : 2 400 F ; 2 lits jumeaux superposables, dim. 80 x 190, prix : 800 F (peuvent être vendus séparément). Tél. 350 94 44.

A vendre landau convertible en poussette-canne, velours sable, très bon état ; prix : 500 F. Tél. 661 19 84 (à partir du 20 juillet).

DIVERS

Cherche gentille personne pour prendre mon lapin nain en pension au mois d'août. Tél. 350 63 36.

Jeune fille, 17 ans, aimerait partir avec famille au mois de juillet pour s'occuper d'enfants et faire petites tâches ménagères. Tél. 350 51 51.

Jeune fille, 17 ans, garderait enfant(s) en soirée ou pendant les congés scolaires. Tél. 350 55 17.

Particulier donne cours de guitare classique tous niveaux et solfège. Tél. 702 22 18.



habitat régional tél. 660.44.66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE

Viager libre, 800 m du RER, 1^{er} ét. sur 3, appt. 2 pces, entrée, séj., cuis., une ch. s. de bns refaite à neuf ainsi que plomberie et electric., décoration à achever : 200 000 F + rente 1978 F/mois.

SCEAUX

Près RER, écoles et commerces, pte. résid. calme, appt. 4 pces à la décor. raffinée dans état irréprochable, entrée 8 m² avec porte blindée, séj. 26 m² cheminée orientée Sud s/balc. dominant les esp. verts, cuis. équipée, 2 ch., s. de bns fenêtre, cave et box inclus : 615 000 F.

SCEAUX

A 100 m du RER au 4^e et dernier ét. d'un petit imm. de bon stand., appt. 3 pces au plan très rationnel : belle entrée, séj. 24 m² sur balc., cuis., 2 ch. 10 et 14 m² dont une sur 2^e balc., s. de bns avec fenêtre, chauff. radiat., gde cave : 445 000 F.

BAGNEUX

Situation dominante et vue dégagée pour cet appt. de 3 pces dans un imm. 1979 très bon stand., entrée, séj. ensoleillé s/balc., 2 ch., vastes rangem. s. de bns, chauff. individuel, cave et park. ss-sol inclus : 540 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Idéale pour gde famille ou prof. lib., maison 1900 entièrement restaurée et aménagée en 1976 sur jdin 500 m² très fleuri avec jolie vue. Au r. de ch. : séj. double 28 m², s. à manger, bureau, cuis. 16 m² équipée, ouverte s/salon d'été et terrasse. Étage : 5 ch. et 2 très belles s. de bns. Cette maison située à 300 m du RER dégage un charme rural très particulier : 1 420 000 F.

SCEAUX

Quartier résid. sur 1 200 m² parc planté ; cette maison vous séduira par ses volumes intérieurs. R.

de ch. : vaste entr., séj. 50 m² sur terr., bureau, 2 ch., cab. de toil., s. de bns. Étage : 3 ch. avec cab. de toil. et vaste grenier très facilement aménageable en 2 autres ch., ss-sol complet avec caves, garage, chaufferie gaz et gde salle de jeu très claire : 2 700 000 F.

Parc de SCEAUX

A 300 m du RER dans une av. résid., belle villa meulière sur ss-sol complet, r. de ch. 64 m² de réception, cuis. 18 m² avec coin repas, 1 ch. 20 m² avec s. d'eau attenante. Étage : 2 autres ch. dont 1 sur gde terrasse, vaste s. de bns, combles

aménageables, ss-sol, 2 garages, caves, une pièce de 24 m². En annexe : 2 studios indépendants : 2 300 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Près lycée et forêt, dans un environn. de villas, maison de belle constr. récemm. ravalée. R. de ch. séj. 37 m² larges baies sur terrasse dominant le jdin parf. paysagé 1 085 m², cuis., ch. 12 m². Étage : 2 gdes ch. avec vue superbe, s. de bns et combles de rangement, ss-sol complet : gde ch. de service en rez-de-jdin : douche, chaufferie, cave en dépend., un garage : 1 290 000 F.

Santé : services de garde

	DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
JUILLET	Dimanche 1 ^{er} ...	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 350 07 74	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévisse 660 16 66
	Dimanche 8 ...	Dr MARTIN 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Pharmacie LUPORZI (à Bourg-la-Reine) 96, avenue du Gal-Leclerc 663 05 56	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
	Samedi 14 ...	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins 350 17 36	M. LEBLANC 51, rue de Bagnaux 661 10 59	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin 350 13 93
	Dimanche 15 ...	Dr SILBERT 92, rue Houdan 661 07 82	M. LEBLANC 51, rue de Bagnaux 661 10 59	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin 350 13 93
	Dimanche 22 ...	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05	Mme SIMON-MISCOPEIN (à Bourg-la-Reine) 15, avenue du Gal-Leclerc 665 08 59	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins 660 37 98
	Dimanche 29 ...	Dr BESNARD 74, rue du Lycée 661 02 45	Mme PIQUET-KUNTZ 144, avenue du Gal-Leclerc 350 03 00	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt 661 13 00
AOÛT	Dimanche 5 ...	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702 95 67	Pharmacie BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 663 49 38	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
	Dimanche 12 ...	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Gal-Leclerc 660 74 87	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81
	Mercredi 15 ...	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 011 63 26	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, avenue du Gal-Leclerc 661 08 52	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
	Dimanche 19 ...	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay 350 88 41	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagnaux 661 26 63
	Dimanche 26 ...	Dr ROMÉO 18 bis, rue de Fontenay 350 80 19	Pharmacie MARTIN (à Bourg-la-Reine) 41, boulevard Carnot 663 07 95	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévisse 660 16 66
SEPTEMBRE	Dimanche 2 ...	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Mme PHAN DUYN 43, rue des Coudrais 702 40 44	Mme MERCIER 10, avenue Jean-Perrin 350 13 93
	Dimanche 9 ...	Dr HASSID 68, rue des Chêneaux 660 00 53	Pharmacie des Familles (à Bourg-la-Reine) 56 bis, avenue du Gal-Leclerc 663 08 27	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins 660 37 98
	Dimanche 16 ...	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702 38 38	Mme THIEBAUT 7, av. des Quatre-Chemins 661 16 12	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt 661 13 00
	Dimanche 23 ...	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 350 07 74	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, avenue du Gal-Leclerc 663 05 40	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
	Dimanche 30 ...	Dr MARTIN 112 bis, rue Houdan 661 19 93	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17
	350 27 02
POMPIERS	18
	702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15
(Centre 15)	
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42
(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)	
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22
(Service municipal)	
GAZ (Service d'urgence)	660 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

**153, RUE HOUDAN
gare de robinson**

Samedi 14 juillet
Rotonde du jardin de la Ménagerie

BAL DE NUIT

de 21 h à 2 h du matin

avec Jean-Pierre Olivier et son orchestre

ENTRÉE GRATUITE

LA CHAUSSERIE

DESCHAYS

place de l'église **SCEAUX**



SARTHE
DESSUS CUIR
PLEINE FLEUR.
125 F* du 28 au 34
139 F* du 35 au 41



SOLOGNE
DESSUS CUIR
PLEINE FLEUR.
129 F* du 28 au 34
149 F* du 35 au 41



CLAUDINE
et ses collaboratrices
sont heureuses

de vous accueillir également
TOUS LES DIMANCHES MATINS
ET DURANT TOUTES LES VACANCES

mêmes magasins à :
ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON
GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD

GEP!